

Des machines à sous dans un Colisée rénové

Une analyse de J.-Jacques Samson en page A-11

8 1/2%
WOOD GUNDTY
692-4200
4 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

LUNETTES COMPLÈTES
PRÊTES EN
1 HEURE
chez
GREICHE & SCAFF
PLACE LAURIER
658-8900

MARDI 21 MARS 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N^o 82
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 T.P.S. 0,24 T.V.Q. 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.Q.
FLORIDE 1,50\$ US

50c Plus T.P.S. T.V.Q.

Plus que...
7 jours
avant la
parution du
nouveau
SOLEIL

LE SPORT



Les Nordiques l'ont échappé belle

Un but d'Owen Nolan en prolongation a permis aux Bleus de se sauver avec la victoire contre les Panthers, qui avaient effacé un déficit de deux buts. **S-2**

LE QUÉBEC

Une question claire sur la souveraineté



Le président de la Commission de la capitale, Jean-Paul L'Allier, a insisté sur l'urgence de bouger dès 1995 en invoquant « l'esprit de Pierre Trudeau qui perdure à Ottawa ». **A-4 C.**

LE CANADA

Grève du rail: le Bloc freine la loi spéciale

Le conflit se poursuivra encore quelques jours, car le Bloc québécois ne laissera pas le gouvernement intervenir à toute vapeur sans médiation. **A-3**

LA RÉGION

La CSST a exagéré, dit le patron de la mère

La CSST n'aurait pas dû forcer Nancy Grenier à travailler jusqu'à sa 32^e semaine de grossesse, déclare son employeur devant le bureau de révision. **A-8**

LE MONDE

Attentat au gaz mortel: 8 morts au Japon

La police reste muette sur les pistes menant aux auteurs de cette « action préméditée » qui a fait près de 4700 blessés dans le métro de Tokyo. **B-3**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	B-4 et B-5
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
DÉDUCTO	C-4
Économie	B-8 à B-12
Éditorial	A-10
Horoscope	C-7
Le Monde	B-3
Michel David	A-10
Où aller à Québec	B-5
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-9

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux, avec pluie passagère.
Temps doux.
Max. 8, min. 3.
S-16

Québec gèrera le zoo seul

Le ministre Brassard rejette les accusations d'intimidation

QUÉBEC— Le gouvernement péquiste gèrera seul le zoo à partir du 1^{er} avril. Les budgets seront votés, jeudi, à l'Assemblée nationale.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL le ministre de l'Environnement, Jacques Brassard. Il a profité de l'entrevue pour rejeter les accusations d'avoir tenté d'intimider et d'endetter la Société zoologique de Québec.

Dimanche, les dirigeants de la société ont annoncé qu'ils intenteraient un recours judiciaire pour demeurer gestionnaires après le 31 mars, tout en menaçant de poursuivre Québec pour outrage au tribunal. Selon eux, l'État les a délibérément endettés en reniant un engagement pour s'occuper du restaurant du site, cet hiver, et en les incitant à commander des « souvenirs » pour les touristes.

Par ses fonctionnaires

Rencontré hier, au Musée de la civilisation, à Québec, le ministre Brassard a fait savoir que la gérance du Jardin sera assumée par ses fonctionnaires à compter d'avril. « Nous opérerons nous-mêmes. » « Nous n'avons guère le choix. Il faut respecter la décision du judiciaire (la Cour supérieure) qui nous empêche de conclure la vente du zoo » qu'il voudrait céder à la Société des parcs, formé principalement des chambres de commerce de Charlesbourg et Sainte-Foy, plutôt qu'à la Société zoologique.

Cette gérance durera tant que les tribunaux n'auront pas tranché sur le fond du litige: la cession des équipements et des bêtes à la Société zoologique par l'ex-ministre libéral Pierre Paradis est-elle légale ou non? Aucune date n'est fixée pour entendre la cause.

L'argent nécessaire pour administrer l'endroit sera disponible lorsque le Conseil du trésor dévoilera ses prévisions budgétaires pour l'État, jeudi, à poursuivi le

ministre. Il a laissé entendre que cela comprendrait des sommes pour remplacer, au moins en partie, l'équipement appartenant à la Société zoologique.

Or, les porte-parole de la Société estiment que leurs biens — dans les cuisines du restaurant et la boutique de souvenirs, par exemple — représentent au moins un demi-million de dollars. « C'est ce qu'on verra », a-t-il laissé tomber.

A ce propos, il a soutenu que les visites imprévues des fonctionnaires à la maison Robitaille, où loge la Société zoologique, et au restaurant n'avaient pas pour objet d'intimider qui que ce soit, mais « de faire l'inventaire de ce qui nous appartient et de ce qui leur appartient ».

Pas une expulsion

Chose certaine, à ses yeux, la Société n'aura plus rien à faire sur le terrain du zoo à la fin du mois. « Il n'est pas question d'expulsion. Légalement, elle n'a plus de rôle (à partir de cette date). Nous ne renouvelons pas la convention de gestion. »

M. Brassard a affirmé qu'il ne s'est jamais engagé à rembourser les dépenses pour le restaurant. La Société a cependant fait parvenir au SOLEIL une missive de son ministère, datée du 24 octobre, qui évoque le contraire.

Par ailleurs, le délégué régional péquiste Michel Rivard a démenti formellement avoir encouragé la Société à acheter pour 20 000 \$ en « souvenirs ». « J'ai rencontré trois groupes, a-t-il dit en substance. Je n'ai jamais dit à qui que ce soit de faire des achats. »

Un des membres de la Société zoologique, M. Herman Bédard, a néanmoins réitéré l'affirmation. « Nous avons cinq membres qui peuvent témoigner » que le délégué les a encouragés à acquérir le matériel promotionnel.

B.B. repart en guerre contre le Canada



PARIS (PC) - Vingt ans après sa campagne internationale contre le « massacre » des bébés phoques, dix ans après l'embargo européen sur les peaux de blanchons, Brigitte Bardot entreprend une nouvelle croisade contre le Canada et la Norvège. Hier, au Crillon, un des hôtels les plus chics de Paris, l'ancienne actrice de 60 ans a lancé un appel en faveur d'un boycott mondial, commercial et touristique, des deux pays, qui se préparent, selon elle, à reprendre la « boucherie à grande échelle ». « Nous mettrons tout en oeuvre pour que votre pays paye très cher le prix du sang versé », prévient B.B. dans une lettre très dure au premier ministre Jean Chrétien, à qui elle donne l'assurance de ses « sentiments écoeurés ». « L'opinion publique, poursuit-elle, réagit fortement face à une barbarie indigne d'une nation qui se targue de puissante et civilisée. Nous dénonçons votre indignité. Nous serons des millions à nous battre, prêts à employer la force s'il le faut pour que cesse à jamais le massacre des phoques. Rien ne nous arrêtera ». Ce qui a provoqué la colère de Brigitte Bardot, c'est la décision de la Norvège, annoncée la semaine dernière, de reprendre la chasse à des « fins soi-disant scientifiques » après une interruption de cinq ans. Selon la Fondation Bardot, cette décision, malgré les démenties vigoureux des autorités norvégiennes, marque la reprise du massacre des bébés phoques.

Les fortes hausses de taxes sont « en train de tuer la rue Cartier »

Les marchands de Québec en ont ras le bol

QUÉBEC — Ils tiennent boutique rue Saint-Paul, Saint-Pierre, Sous-le-Fort ou encore sur la chic rue Cartier et ils en ont ras le bol des taxes. La grogne des gens d'affaires gagne Québec. Il n'y a pas que la nouvelle évaluation qui soit contestée: l'administration de la ville l'est aussi.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Depuis quelques semaines, des associations de marchands se forment spontanément pour contester leur évaluation foncière et surtout leur compte de taxes de la ville de Québec.

« Nos plaintes portent sur les taxes, le déneigement et le stationnement », explique Marc Drouin de la nouvelle Association commerciale de l'axe Montcalm, l'ACAM.

Les taxes de Provisions Inc. rue Cartier, sont passées de 12 500 \$ à 19 000 \$, une augmentation de 50%.

Au Café Krieghoff, le compte de taxes atteint 25 600 \$ alors qu'il était de 15 400 \$ l'an dernier, une augmentation totale de 65%, et de 117% de la taxe d'affaires.

« La ville est en train de tuer la rue Cartier, une des rares rues qui marchent à Québec. La Réserve est fermée et le Globe qui l'a remplacée n'a pas duré. Fermés Paris Croissant et Croissant Plus, le local est inoccupé depuis cinq mois. Cela m'a pris six mois pour louer les 5 locaux de la Chapelière. Nous devons tous baisser les prix des loyers pour pouvoir louer! Pourtant nos évaluations montent », dit Claude Bourbonnais du célèbre établissement de la rue

Cartier.

Le stationnement est déficient mais les agents font du zèle déplorant les gens d'affaires qui aimeraient bien récupérer les 100 000 \$ versés au fonds de stationnement pour aménager celui de l'église Saint-Dominique.

À Place Royale, la ville de Québec et la CUQ vont en appel d'une décision du Bureau d'évaluation qui avantageait les marchands.

Patrimoine taxé

« On taxe le patrimoine. Chez moi, les taxes passent de 4459 \$ à 14 215 \$, l'évaluation de 305 000 \$ à 668 000 \$! Au Cavour, les taxes passent de 18 477 \$ à 47 711 \$ alors que le loyer annuel est de 45 000 \$ », déplore Daniel Gross de l'Association des marchands de Place-Royale.

Évidemment les marchands

contestent et déposent une demande de révision à la Cour des petites créances. Mais ils devront embaucher un évaluateur, encourir des frais. Ils sont loin d'être contents.

« C'est un ras-le-bol généralisé. Ce n'est pas vrai qu'à Québec les taxes n'ont augmenté que de 1%. Parlez-en à la moitié des propriétaires d'unifamiliales ou de condos: la hausse est de 5%! Chez moi, elle est même de 19% », dit Bruno Deshaies de Neufchâtel, un ex-candidat indépendant qui symbolise la grogne des contribuables.

À la ville de Québec, la conseillère Lyse Poirier rencontrera les marchands du quartier Montcalm aujourd'hui pour tenter de trouver des solutions. Elle se dit heureuse de les voir enfin réunis en association. Ce sera plus facile pour intervenir.

« Nous sommes prêts à faire une

étude à même l'argent du fonds pour trouver une solution globale au stationnement sur Cartier et dans les rues environnantes », dit Mme Poirier.

Le maire Jean-Paul L'Allier aussi se dit prêt à les rencontrer. « Les marchands sont importants dans la vie d'une ville, qu'ils s'organisent en Sidac ou en association pour régler leurs problèmes avec la ville, ça ne m'offusque pas. S'ils veulent contester l'évaluation de la CUQ, qu'ils le fassent et ne se gênent pas! », dit le maire de Québec.

« Dans le cas de Place Royale, je me suis engagé à ce que leur effort foncier soit proportionnel à celui des autres marchands de la ville. Ils n'ont pas à supporter la nouvelle façon d'évaluer leurs bâtiments », rétorque M. L'Allier.

Sa rencontre avec les gens d'affaires est prévue pour jeudi.

FAITS DIVERS

Frontière policière étanche entre Charlesbourg et Beauport

QUÉBEC — La collision frontale qui a entraîné vers la mort une fillette de cinq ans a suscité son lot d'ennuis, dimanche soir. Elle s'est produite aux limites de Charlesbourg et de Beauport, qui est desservie par la sûreté municipale de Québec. Une frontière bien plus étanche qu'il n'y paraît.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

Johanne Rochette, une résidente de Charlesbourg âgée de 39 ans, conduisait Katia Bolduc, cinq ans, et les trois autres enfants de 11, de 13 et de 14 ans de sa « famille reconstituée » à un match de hockey lorsqu'elle a perdu le contrôle de sa voiture. La Toyota Corolla qui roulait en direction sud sur l'avenue Bourg-Royal a heurté de front, à l'intersection de la rue Marmen, une auto arrivant en sens inverse, conduite celle-là par un couple de Charlesbourg dans la jeune trentaine.

Un témoin a signalé le 9-1-1 pour rapporter la collision à 18h21, et ce sont les policiers de Québec qui sont arrivés les premiers, à 18h25. Un agent du service de l'identité judiciaire de la sûreté municipale de Québec a rapidement établi que la perte de

contrôle et l'impact s'étaient produits sur le territoire de Charlesbourg, donc que l'enquête revenait au corps de police de cette dernière ville.

Appelé d'urgence au travail, un enquêteur de Charlesbourg a rejoint ses collègues, arrivés sur les lieux de la collision à 18h32. Il a fait appel, comme le veut la pratique établie à la centrale de Charlesbourg, à un analyste de scène d'accident de la Sûreté de Québec.

Pendant que ces derniers étudiaient la chaussée, les officiers en charge des deux postes de police se sont échangés l'affaire. C'est ainsi que la victime, d'abord identifiée comme un garçon de 10 ans, est devenue une fillette de 10 ans, de six ans puis finalement de cinq ans.

Le directeur adjoint de la police de Charlesbourg, Jacques Marchand, a même inspecté la scène de l'accident hier matin avec un employé du service de l'urbanisme muni de cartes pour s'assurer

que la collision s'était bien produite sur son territoire.

Un argument de plus en faveur de la fusion des corps policiers municipaux? « Je ne peux pas faire de commentaire à ce sujet », répond en riant M. Marchand. Il ajoute, plus sérieusement, que « rien n'a empêché une action prompt et rapide des services d'urgence ».

Ceinture abdominale

Katia Bolduc, dont le décès a été constaté dans les minutes suivant l'accident, est morte d'une fracture à la colonne cervicale, d'après le rapport de l'autopsie pratiquée par le coroner Jean-Marc Picard.

La petite Katia était assise au cen-



Le directeur de la police de Charlesbourg, Jacques Marchand.

tre de la banquette arrière, attachée à son siège par une ceinture abdominale, contrairement aux trois autres enfants prenant place dans le véhicule qui étaient retenus par des ceintures thoraciques.

François Houle, porte-parole du bureau du Coroner, rappelle qu'aucune des voitures actuellement offertes sur le marché n'offre une ceinture thoracique au passager assis au centre de la banquette arrière. « Les ceintures de sécurité étaient optionnelles il n'y a pas si longtemps », note-t-il.

Les six autres victimes de la collision sont grièvement blessées et reposent toujours à l'hôpital Saint-François-d'Assise ou à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La cause de la perte de maîtrise est encore inconnue même si le mauvais état de la chaussée, réparée dimanche soir et hier matin, est pointé du doigt. Les enquêteurs rencontreront Mme Rochette pour en savoir plus long dès qu'elle sera rétablie.

Un policier attaqué par la bactérie mangeuse de chair à Amqui

RIMOUSKI — Un policier du détachement de la Sûreté de Québec à Amqui, dans le Bas-Saint-Laurent, Sylvain Ruel, âgé de 38 ans, a dû être opéré en fin de semaine à Rimouski, atteint par la bactérie streptococque de type "A" dite « mangeuse de chair ».

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

L'état du patient était généralement considéré hier comme étant stable. L'intervention chirurgicale a été pratiquée au Centre hospitalier régional de Rimouski (CHRR) après un transfert du centre hospitalier d'Amqui où le policier avait d'abord été admis.

En réunion à l'extérieur de l'établissement, les autorités du centre hospitalier rimouskois n'ont voulu faire hier aucun commentaire même sur le degré de gravité de l'état du patient au

moment de son admission. Une conférence de presse aura lieu cet avant-midi pour faire le point en compagnie de l'équipe médicale traitante.

Des mesures préventives ont été présentées à la vingtaine de collègues de Sylvain Ruel au poste de la SQ à Amqui ainsi qu'à des membres du personnel du centre hospitalier d'Amqui.

Depuis le début de l'année dans le territoire du département de santé publique du Bas-Saint-Laurent, deux cas ont été dénombrés, ce qui correspond, après seulement trois mois, à la moyenne annuelle pour cette région.

La preuve au bout du doigt

O.J. Simpson a montré son majeur hier aux membres du jury lors de son procès pour le meurtre de son épouse et de son ami. Il l'a fait à la demande de son avocat, Robert Shapiro, qui veut prouver que le doigt de Simpson était enflé pour des raisons médicales, et non à cause d'une coupure, comme l'a affirmé le détective Phillip Van Natter.



Êtes-vous prêts à payer pour l'Élysette?

Appelez-nous!
686-3500

Le 1080 des Braves fait déjà partie du folklore. C'est bon pour Québec, mais le financement traîne de la patte et personne n'ose puiser dans les fonds publics.

Pourquoi pas une campagne de financement populaire? Accepteriez-vous de contribuer 5\$ ou plus à l'achat de l'Élysette? Si oui, appelez-nous au 686-3500, en laissant votre nom et numéro de téléphone ainsi que le montant que vous voulez souscrire.

Nous recevrons vos appels jusqu'à midi aujourd'hui et publierons les résultats dans LE SOLEIL de demain.

La famille d'Anthony Griffin devant la Cour suprême

MONTRÉAL (PC) — La mère et le père d'Anthony Griffin, abattu le 11 novembre 1987 par l'agent Allan Gosset, sont insatisfaits du jugement de la cour d'appel du Québec qui ne leur accorde que 16 795 \$ et 6000 \$ chacun, et demandent à la Cour suprême du Canada la permission d'en appeler.

Griffin, un jeune Noir de 19 ans, avait reçu une balle en plein front dans la cour d'un poste de police dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal. Il venait d'être arrêté après avoir refusé de payer un taxi et était parti en courant en arrivant au poste de police.

Parallèlement aux procédures criminelles, la mère de Griffin, Gloria Augustus, et son père, Orberth Griffin, ont intenté une poursuite civile en dommages-intérêts contre Gosset et son employeur. Le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, a condamné la CUM et Gosset à payer à Mme Augustus la somme de 14 795 \$, et à M. Griffin, qui avait abandonné son fils à l'âge de deux ans, 6000 \$.

Dans un jugement rendu en janvier 1995, la cour d'appel s'est divisée sur la question. La majorité (Claude Vallerand et Marie Deschamps) a augmenté de 2000 \$ la compensation à verser à la mère. Tandis que le juge Morris Fish, dis-

sident, aurait quant à lui octroyé 101 795 \$. Les parents demandaient plus d'un million chacun.

L'avocat des parents, Revin Pearl, demande maintenant à la Cour suprême la permission d'être entendu. Il entend soulever sept questions de droit pouvant modifier la conclusion de la majorité de la cour d'appel.

Entre autres, Me Pearl estime que le jugement de la majorité de la cour d'appel ne reflète pas l'importance du droit à la vie et de la relation parents-enfants.

Il prétend également que la détention de Griffin par Gosset était illégale et devrait entraîner des conséquences juridiques.

Il réclame de plus la condamnation de la CUM et de Gosset au paiement de « dommages exemplaires ». L'avocat Pearl estime aussi que les sommes accordées par la cour d'appel sont insuffisantes.

La Cour suprême décidera dans les prochains mois si elle entendra l'affaire. Sinon, la décision de la cour d'appel s'appliquera.

■ Voleur recherché

QUÉBEC — La Sûreté municipale de Charlesbourg est à la recherche d'un individu âgé d'une trentaine d'années aux cheveux châtain, mesurant environ 1m80 (5'10"), portant un blouson de cuir et s'exprimant en français. Un communiqué émis hier soir précise que l'homme, qui par ailleurs ne serait pas très joli, a par deux fois, hier et samedi, exigé de se voir remettre le contenu d'une caisse au supermarché Provigo du 4000, boul. du Jardin à Charlesbourg. Il aurait agi seul et aurait pris la fuite à pied. Tout renseignement utile peut être transmis aux policiers au numéro (418) 624-7631.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 20-03-95

5 - 5 - 8
5 - 8 - 1 - 5

BANCO

tirage du 20-03-95

1-3-6-10-20-26-29-33-36-38
39-44-45-48-51-53-54-57-62-63

NEW YORK



Une exclusivité contemporaine

La robe pure soie, sa tunique en chiffon

Occasions spéciales, mariages, élégance et simplicité de la robe unie couleur café, toute droite sous sa tunique fluide à motif aztèque café et naturel. 4 à 16... 480.00 Robes Contemporaine *

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés 686-3344
Annonces classées 647-3311
Carrières et professions 686-3270
Publicité détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Promotion 686-3342
Renseignements 686-3233

Le Bloc refuse qu'Ottawa intervienne

La grève du rail se poursuit

OTTAWA - La grève du rail se poursuivra encore quelques jours car le Bloc québécois refuse de laisser le gouvernement fédéral intervenir à toute vapeur dans le conflit.

par MANON CORNELLIER
de la Presse canadienne

Le chef bloquiste Lucien Bouchard a expliqué qu'on voulait enlever aux travailleurs leur droit de grève de façon précipitée sans, en même temps, serrer la vis aux employeurs qu'un rapport de conciliation accusait d'intransigeance.

Il a précisé aux Communes qu'il pourrait appuyer le projet de loi si ce dernier était assorti d'un processus de médiation au lieu d'un mécanisme d'arbitrage.

La ministre du Travail Lucienne Robillard voulait, dès hier, déposer un projet de loi qui aurait, d'une part, mis fin à l'arrêt de travail déclenché samedi soir par plusieurs syndicats du rail et, d'autre part, mis un terme au lock-out imposé par les employeurs.

Pour y parvenir, elle devait obtenir le consentement de l'opposition, ce qu'elle a tenté à plusieurs reprises hier mais sans succès, le Bloc et le NPD s'y refusant.

Selon Mme Robillard, les perturbations du service ferroviaire ont un grave impact économique, ce qui justifie l'intervention du gouvernement.

La résistance du Bloc oblige le gouvernement à se plier aux délais réglementaires du Parlement et à attendre aujourd'hui pour déposer son projet de loi. Le débat pourrait commencer seulement demain et la situation, perdurer jusqu'au week-end.

Les 11 000 Montréalais et les 50 000 Torontois qui utilisent le train de banlieue devront continuer d'utiliser d'autres moyens de transport pour se rendre au travail.

Les autres passagers, qu'on estime à environ 15 000 par jour, devront refaire leur plan de voyage.

Dimanche, Via Rail a dû aiguiller plus de 20 000 voyageurs vers l'autobus et l'avion, en plus de devoir en rembourser un grand nombre.

Pour les entreprises, c'est beaucoup plus compliqué. Ford Canada a dû fermer hier son usine ontarienne de St. Thomas, où sont



Les grévistes du rail de la région de Québec ont organisé des manifestations syndicales, hier, en certains endroits stratégiques du réseau local de chemin de fer. Ci-contre: un groupe de manifestants de la Gare du Palais. Le mot d'ordre national est déjà donné, dans l'éventualité où la ministre fédérale Lucienne Robillard décréterait le retour au travail forcé dont elle brandit la menace depuis deux jours. « Nous défierons la loi! » a dit au SOLEIL M. François Garceau, porte-parole régional des Travailleurs unis des Transports canadiens.

fabriquées les modèles Crown Victoria et Grand Marquis.

Il a précisé que deux autres usines pourraient devoir fermer aujourd'hui pour les mêmes raisons.

D'autres secteurs industriels, surtout ceux des richesses naturelles et de l'agriculture, doivent trouver d'autres méthodes pour effectuer la livraison de leurs produits.

Depuis samedi soir, toutes les activités de CN et de Via Rail sont paralysées. Le Canadien Pacifique, de son côté, soutient qu'il a pu maintenir, grâce à ses cadres, 85% de ses activités de transport de marchandises.

Le principal enjeu de ce conflit est la sécurité d'emploi. La plupart des employés sont sans contrat de travail depuis décembre 1993. Entre 21 000 et 22 000 employés de CN, sur un total de 27 000, sont soit en lock-out, en grève ou mis à pied temporairement.

Chez CP Rail, environ 7000 travailleurs sont en lock-out tandis qu'environ 4000 employés de Via Rail sont affectés.

Si quelques syndiqués ont évo-

qué l'idée de ne pas respecter la loi, des leaders syndicaux ont pré-

cisé qu'il n'était pas question de verser dans l'illégalité.

Laval: deux étudiants sur trois sont satisfaits

SAINTE-FOY— Les résultats d'un sondage Léger & Léger, dont LE SOLEIL a obtenu copie, indiquent que deux étudiants sur trois se disent plutôt satisfaits de la formation qu'ils reçoivent à l'université Laval.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Cependant, s'il existait dans la région de Québec une autre université, 74,3% des 303 étudiants questionnés pourraient choisir un établissement dont l'accent serait mis sur la formation pratique et professionnelle.

Ce sondage a été commandé par la Confédération des associations étudiantes de l'université Laval (CADEUL) pour obtenir une image des perceptions des étudiants à l'égard de la formation reçue dans cette université. Il a été effectué

par téléphone, entre le 21 et le 23 février dernier, parmi un échantillon de 474 étudiants à l'université depuis plus d'un an. Le taux de réponses a été de 63,9%, soit 303 personnes, laissant un taux d'erreur maximal de plus ou moins 5,6%, et ce, 19 fois sur 20.

À la première question concernant la satisfaction générale à l'égard de la formation reçue, les étudiants devaient exprimer leur sentiment d'après une échelle à cinq paliers où le premier échelon signifiait « très insatisfait » et le cinquième, « très satisfait ».

À l'échelon un, on retrouve 2,6% des étudiants; à l'échelon deux, 7,3%; à l'échelon trois, 45,9%; à l'échelon quatre, 39,3%; et, à l'échelon cinq, 3,37%.

Ce sont les méthodes et l'encadrement pédagogiques qui sont les éléments les plus insatisfaisants pour les étudiants de Laval.

Le taux de satisfaction concernant la formation donnée à Laval comme préparation au marché du travail est à peu près le même que pour la satisfaction en général, soit de 3,20 sur une échelle de 5. Mais les étudiants considèrent à 52,1% que ce sont des stages en milieu de travail qui aideraient le plus à la préparation à un emploi.

Les étudiants considèrent à 65,7%, comme indispensable que leurs professeurs reçoivent une formation pédagogique obligatoire avant d'enseigner.

L'université idéale serait celle où l'accent serait mis sur la formation pratique et professionnelle. Cette caractéristique inciterait 74,3% des étudiants de Laval à opter pour une autre université, s'il en existait une autre dans la région.

M. Jean-Sébastien Vacher, vice-président à l'enseignement de la CADEUL, se disait, hier, surpris par les résultats de ce sondage: « Je pensais, avec tout ce que j'entends autour de moi, que le taux d'insatisfaction générale à l'égard de la formation reçue à Laval, serait plus élevée. »

Il trouve quand même qu'un taux de satisfaction de seulement 66% est très inquiétant. « Une entreprise, dont le produit ne recevrait qu'un taux de satisfaction de 66% parmi sa clientèle, aurait intérêt à se poser des questions. Encore plus, un établissement universitaire », de dire M. Vacher.



Après s'être bagarrée avec son barda, la « soldate Giguère » a réussi à grimper dans le dix tonnes, fin prête pour la suite de l'aventure.

Cours pour les journalistes de guerre à Valcartier

Marche au pas et formation « tapon »

BASE DE VALCARTIER— Journalistes de guerre! Formation « tapon! »

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

« Maman » lance le cri de ralliement. Comme un seul homme, le peloton d'une vingtaine de journalistes de Québec et de Montréal accourt. Sagement et un peu inquiet. Cette « maman » qui va encadrer les nouvelles recrues pendant cinq jours est assez spéciale. Elle mesure six pieds deux pouces, pèse 220 livres et porte la moustache. Son nom: l'adjudant Patrice Lafleur, 34 ans, originaire de Chicoutimi. Le « papa », c'est le major Randall Torpe. Il y a aussi un senior choisi parmi les journalistes.

Ces appellations familiales sont peut-être de nature à rassurer, mais elles sont trompeuses. Sitôt arrivés à la base de Valcartier, hier matin, les soldats-journalistes ont dû apprendre à marcher au pas. D'abord l'équipement! Personne ne croira jamais ce qu'on peut faire entrer dans un fourre-tout de l'armée. Fascinant!

Voyez par vous-mêmes: une chemise de combat et une chemise de flanelle, un pantalon de combat, un pantalon coupe-vent et un autre pantalon contre la pluie. Un parka, des bottes et des mitaines Arctique, des couvre-chaussures, des chaussettes de laine, une tuque, des bretelles, des gants, un foulard, et je vous fais grâce du reste.

La fermeture-éclair de mon fourre-tout refuse de glisser. Et me voilà qui me dirige vers ma chambre ma veste antiballes sur le dos, mon sac béant d'une main, mon casque d'acier et une paire de bottes de caoutchouc de l'autre. Par chance, une main secourable s'avance et m'offre de m'aider à monter mon barda jusqu'au septième. Une bénédiction!

Là, pas le temps de souffler. Vingt minutes pour étendre les couvertures sur le lit et enfiler l'habit de combat. Dilemme cornélien: quelle chemise porter, la flanelle ou la combat? C'est la combat! Le pantalon fait à merveille, le militaire avait l'oeil! Mais la chemise refuse de franchir les hanches. Inutile d'insister. On me l'avait pourtant bien dit: « Dans l'armée, y a que deux grandeurs: trop grand ou trop

petit ». J'en suis quitte pour le « trop petit ».

Un coup d'oeil dans le miroir avant de m'attacher ma clé au cou. La métamorphose est complète. C'est la soldate Giguère qui me renvoie son image. Petite erreur. Le bas de mon pantalon flotte au-dessus de mes bottes. Il faut recommencer et avec un élastique faire élégamment retomber la jambe à hauteur de cheville.

Une première

Puis on entend: « Journaliste de guerre! Formation tapon! » Tout le monde grimpe dans le dix tonnes qui nous attend à la porte. C'est sur la photo de famille avec le commandant de la base Alain Forand. « Ce cours, c'est une première au Canada, déclare le général en souhaitant la bienvenue à ses nouvelles recrues. Vous êtes des pionniers. »

En fait, le cours de journalistes de guerre de Valcartier à l'intention des scribes appelés à couvrir un ou l'autre des nombreux conflits qui affligent la planète est inspiré des Français. « A 80%, c'est calqué sur le programme français », reconnaît le commandant qui souligne que le métier de journaliste devient de plus en plus dangereux. « En 1994, 72 journalistes sont morts en faisant leur métier, rappelle-t-il. Et 170 sont actuellement prisonniers. »

Mais le cours poursuit un deuxième objectif, soit de mieux faire connaître la vie de soldat et le rôle des forces canadiennes dans les opérations de maintien de la paix. « Pendant longtemps, l'armée s'est repliée sur elle-même convaincue que tous savaient que nous étions de bons soldats, a signalé le général Forand. Mais on s'est rendu compte que, comme tout le monde, il fallait vendre notre sale. On commence à sortir de notre syndrome! »

Et comme preuve de cela, entière liberté est laissée aux journalistes d'interroger qui ils veulent pendant ces cinq jours. « Aucun mot n'a été passé à personne, a déclaré le général Forand. Nous avons dit aux soldats: « Bonhomme, dis ce que t'as à dire. Y a plus de cachette. »

La Croix-Rouge pourrait permettre les dons dirigés

QUÉBEC— La Croix-Rouge canadienne s'apprête à étudier à nouveau la possibilité de permettre les dons de sang « dirigés » qui permettraient à une personne de constituer des réserves destinées à un receveur de son choix.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

Le Dr Francine Décary, directeur médical des services transfusionnels à Montréal et, par intérim, à Québec, a été chargée par le siège social de la Croix-Rouge à Ottawa de mettre sur pied ce groupe de travail qui devra transmettre ses recommandations dans six mois.

En entrevue téléphonique, Mme Décary a précisé que ce système existe depuis quatre ou cinq ans aux États-Unis. Sur la base de statistiques sur la qualité du sang prélevé selon l'un ou l'autre système, la Croix-Rouge canadienne avait, pour sa part, jugé à ce moment-là que les dons dirigés ne protégeaient pas mieux les receveurs que les dons anonymes. Les associations médicales l'avaient jugé inutile pour assurer une plus grande sécurité des dons de sang.

« Mais il faut regarder encore cette question, il faut être ouvert », dit Mme Décary. Elle dit avoir reçu un appel du ministère de la Santé qui s'interrogeait sur les raisons qui interdisaient les dons dirigés.

La formule des dons dirigés pourrait être accessible, dans un

premier temps, aux personnes qui ne peuvent se faire de dons à elles-mêmes, tels les enfants, dit-elle. La Croix-Rouge a été récemment prise à partie par une mère de la région de Montréal à qui on a refusé de constituer des réserves pour sa fille qui doit subir une intervention chirurgicale.

Un tel système ne sera pas simple à mettre sur pied, prévint le Dr Décary. Les banques de sang des hôpitaux ne sont pas organisées pour cela; elles visent à empêcher les erreurs, qui peuvent être mortelles, au niveau des groupes sanguins. Les dons dirigés ajouteraient une difficulté supplémentaire à la gestion de ces banques.

Les recommandations du comité devront donc aussi porter sur les critères de sécurité que devront appliquer les hôpitaux pour éviter les erreurs de destinataire.

Ce n'est que dans deux ou trois mois que devraient rouvrir les activités de plasmaphérèse du service de transfusion de Québec après que des centaines de dossiers auront été passés en revue même si rien n'a été découvert qui mette en danger la santé du public. « On a préféré fermer pour former

Vous comptez mettre la main sur une maison?

VOTRE OFFRE D'ACHAT DEMANDE BEAUCOUP DE DOIGTÉ!

Avant de signer votre offre d'achat, consultez votre notaire ou composez le

1 800 NOTAIRE

Chambre des notaires du Québec

Le notaire, juriste de l'entente

LA POLITIQUE

Parce que «l'esprit de Trudeau perdure à Ottawa»

L'Allier juge qu'il est urgent de bouger

QUÉBEC — Le président la Commission de la capitale sur l'avenir du Québec, Jean-Paul L'Allier, a insisté sur l'urgence de bouger en invoquant l'«esprit de Pierre Elliot Trudeau qui perdure à Ottawa», hier, lors du dépôt du rapport des commissaires.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

De la dizaine de commissions qu'il a présidé entre le 15 février et le 4 mars, M. L'Allier conclut que le gouvernement Parizeau doit poser une question claire portant sur la souveraineté, «enchâssée de suffisamment d'informations périphériques pour que les gens comprennent ce que ça veut dire».

«Pour que les gens comprennent que même en ne choisissant pas, ils font un choix qui est très profond, c'est celui de continuer vers la centralisation, dit-il. Si on ne bouge, s'il ne se fait rien, c'est la concentration des pouvoirs essentiels vers le gouvernement fédéral. C'est le droit de couper le gazon, finalement, sans la tondeuse ni le terrain.»

À ce propos, il croit que «l'échéancier 1995 pour tenir un référendum est acceptable, mais la question doit évoluer».

Selon Jean-Paul L'Allier, les Québécois souhaitent obtenir des garanties avant de faire un «X» dans une case ou l'autre, mais il ne voit pas la nécessité d'inclure le

principe d'union économique Québec-Canada dans la question.

C'est du moins l'opinion d'une majorité des commissaires, ajoute M. L'Allier. Contrairement à certains de ses confrères siégeant à d'autres commissions, le représentant de l'Action démocratique, André Fournier, a signé le rapport, mais il a tenu à souligner son appui à l'union économique.

Dissidence

Dans un communiqué de presse accompagnant le rapport, M. Fournier a voulu «dépêcher» les conclusions de la commission.

Un autre commissaire, le professeur de l'université Laval Louis Balthazar, s'est joint à l'option d'union économique de l'ADQ.

Se présentant d'abord comme l'intermédiaire entre les 5000 participants de la commission et le gouvernement, le maire de Québec n'a pu s'empêcher de mettre son chapeau de vieux routier de la politique en analysant l'impact d'un NON au référendum.

«Il y a eu un NON au référendum en 1980, on voit le feu vert que cela a donné (au fédéral), a-t-il lancé. Je me souviens fort



Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, hier, lors de la présentation des rapports des commissions régionales.

bien de la promesse formelle de M. Trudeau: «Faites-moi confiance vous allez voir du changement». On a vu du changement depuis 1980, sérieux à part ça, sans le Québec aussi...»

Pour le maire de Québec, certains, avaient voulu donner une «dernière chance» au système fédéral en votant NON à cette époque, mais la situation n'a pas vraiment changé en 15 ans.

Trudeau

«C'est vrai que M. Trudeau est à la retraite, mais son esprit perdure dans les plus hauts cerveaux du

gouvernement fédéral, qui étaient à l'époque ses élèves.»

Les statistiques contenues dans le rapport de la Commission de la capitale démontrent par ailleurs qu'il a été très peu question de l'avant-projet de loi, qui devait pourtant être la toile de fond de l'exercice.

Parmi les 604 personnes entendues par les commissaires, 11 seulement ont exprimé leur position sur certains articles de l'avant-projet de loi. De ces 604 personnes, 94 se sont déclarées favorables à l'avant-projet et 23 ont dit y être défavorables.

En Bref

Parizeau s'excuse auprès du CIO

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec s'excuse des critiques sévères formulées par des ministres du cabinet Parizeau à l'endroit de Dick Pound, un membre canadien du Comité international olympique, qui avait soutenu que la souveraineté pourrait nuire à la candidature de la ville de Québec aux Jeux de 2002. Dans une lettre qu'il a fait parvenir à M. Pound, un des deux membres canadiens du Comité international olympique (CIO), le premier ministre Parizeau se dissocie des propos que plusieurs membres de son gouvernement ont tenu à l'endroit de M. Pound. Et ce mea culpa s'applique au signataire de la lettre, Jacques Parizeau lui-même. «Je comprends parfaitement vos préoccupations tout à fait justifiées quant aux déclarations faites à votre sujet par des membres de mon gouvernement et je suis désolé que certaines paroles aient été excessives et qu'elles vous aient choqué», écrit M. Parizeau dans un communiqué émis en soirée, vendredi dernier. «Je peux cependant vous affirmer que ces déclarations ne reflètent d'aucune façon la position de mon gouvernement», ajoute-t-il.

Konrad Sioui à Cité libre Les «sauvages» songent à être du débat référendaire

QUÉBEC — Les Indiens de la province songent de plus en plus à participer respectueusement à l'actuel débat référendaire sur la souveraineté du Québec, a indiqué hier soir le leader autochtone Konrad Sioui.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

«Je me demande ce que ça donne vraiment de boycotter ces discussions comme nous l'avons fait jusqu'ici, a dit M. Sioui au micro de Cité libre. Et nous pensons de plus en plus à nous y impliquer dans le respect des revendications souverainistes québécoises.»

Le leader Wendat prenait la parole à la suite du professeur de sciences politiques Gerlier Forest, de l'université Laval, au souper-débat mensuel de la toute jeune Cité libre reconstituée, qui avait lieu au Musée du Québec cette fois-ci.

Le troisième orateur annoncé, le chef régional des Premières nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, s'est décommandé à la toute dernière minute au nom de motifs familiaux.

M. Sioui a déclaré à la quarantaine d'auditeurs présents qu'il ne partageait pas du tout la vision péquiste des droits territoriaux du Québec, mais qu'il reconnaissait aux souverainistes l'immense mérite de se faire valoir en tant que peuple et nation.

«Le leur demande de comprendre aussi notre situation à nous, a-t-il dit, dans l'espoir de ne plus être encore ici, dans 20 ans, à toujours discuter de la question autochtone.»

Après avoir fait un certain procès des Canadiens français pour leur traitement de ce qu'il a

lui-même appelé cyniquement les «sauvages», M. Sioui s'est vite empressé de dire qu'il ne viendrait jamais défendre le fédéralisme canadien pour autant.

«Les Canadiens anglais savent très bien exploiter la cause autochtone au Québec, a-t-il laissé tomber. Il ne faut pas tomber tout bêtement là-dessus.»

En proclamant le caractère archi-tolérant des Indiens, contrairement à ce que veut une certaine réputation bâtie par les blancs, Konrad Sioui a par ailleurs recommandé formellement que la véritable histoire autochtone soit enfin enseignée méticuleusement à chaque école canadienne. «Afin, a-t-il dit, que nous puissions arriver à nous connaître vraiment, et que puisse un jour cesser les sentiments de haine que nourrissent beaucoup de blancs à notre égard.»

Le Wendat a répété combien il avait été terrible pour les jeunes Indiens de son époque de se faire dire par les bonnes sœurs que leurs ancêtres avaient massacré les saints martyrs canadiens, mais que Dieu saurait reconnaître leur repentir.

Il a rappelé que la cause remportée en Cour suprême, à propos des droits de chasse et d'occupation de la forêt, n'avait pas suscité les larmes de joie tant attendues chez les Wendat, neuf ans plus tard. «Quand on a mis neuf ans de notre vie à se défendre, c'est neuf années perdues et jamais retrouvées.»

UN VRAI DOCTEUR...

- Réemailage
- Recouvrement (prémoulé) en acrylique
- Réparation d'écaillés
- Fait sur place
- Travail garanti

BAIN EXPERT (418) 843-2500

Aimeriez-vous gagner un forfait de chasse au chevreuil à l'Île d'Anticosti?

Tous les détails dans le tabloïd Sport **LE SOLEIL**

SÉPAQ ANTICOSTI

LATULIPPE CONIFAIR SPORT ACTION VIDEO INC.

ANN LESSARD

Monture Adidas # A 701-50
Lentilles progressives SVC-R de Nikon

Éducatrice physique, Centre François-Charon

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de **50%** sur toutes nos montures à l'achat d'une lunette complète. Jacques Langlois vous offre le plus beau choix de montures signées par les grands couturiers. Profitez de plus, et ce gratuitement, du système de vérification haute précision LANGTECH, exclusif à Jacques Langlois opticien. (Dépliant explicatif disponible en magasin)

JACQUES Langlois OPTICIEN

LIMOULOU 455, 3^e Avenue 523-6690
MAIL CENTRE-VILLE 460, St-Joseph est 529-9351
SAINTÉ-FOY 1113, rte de l'Église 659-3616

Examen de la vue par optométriste

Place aux réunions de famille!

626 CRONOS DX 1995

16 995\$*
OU 269\$/PAR MOIS 48 MOIS*

LOCATION Personnalisez MAZDA

La 626 Cronos procure à vous et à votre famille plus d'espace intérieur que la Camry ou l'Accord, tout en s'accompagnant de la garantie Mazda de 5 ans. Quand vous viendrez l'essayer, amenez vos enfants. Il y a justement de la place pour eux.

mazda Je me sens bien

*Prix spécial Mazda: L'offre s'applique aux Mazda Cronos DX neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 4 février 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda. Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Cronos DX 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 925 \$ ou équivalent et un dépôt de 300 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 16 137 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ (8 cents) le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 février 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Selon le ministre André Ouellet Ottawa ne ménagera pas ses efforts pour soutenir la francophonie

OTTAWA (PC) — Le Canada n'a jamais ménagé et ne ménagera pas ses efforts afin de promouvoir la francophonie partout au pays et dans le monde, a affirmé hier le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie.

par JOEL BELLAUVANCE

Soulignant que près de 8,5 millions de personnes parlent le français au Canada, dont 75 % habitent le Québec, M. Ouellet a fait valoir que la francophonie était devenue « un des éléments essentiels de notre politique étrangère » au fil des ans.

« Le Canada n'a jamais ménagé dans le passé et ne ménage encore aucun effort pour favoriser l'épanouissement de la langue et de la culture de sa population franco-

phone ainsi que son rayonnement sur la scène internationale », a-t-il affirmé. La francophonie est aujourd'hui un des piliers de notre politique étrangère puisqu'il s'agit de la projection de notre personnalité culturelle », a-t-il ajouté.

M. Ouellet prenait la parole devant les représentants des pays francophones et les récipiendaires des Prix de la francophonie canadienne, lesquels sont décernés à chaque année depuis trois ans dans le cadre de la Semaine de la francophonie au Canada à des per-

sonnes ou des organismes qui ont contribué à promouvoir la langue française dans leur milieu.

Durant son discours, le ministre Ouellet a également souligné l'importance de l'Agence de coopération culturelle et technique, créée il y a exactement 25 ans afin de permettre aux pays francophones de tisser des liens plus étroits.

M. Ouellet doit d'ailleurs se rendre à Paris la semaine prochaine rencontrer ses homologues des autres pays francophones afin de préparer le prochain Sommet de la francophonie qui réunira quelque 50 chefs d'Etat et de gouvernement à Cotonou, au Bénin.

Aux Communes, le ministre des Affaires étrangères a salué la « contribution exceptionnelle » de



Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet

l'ancien ambassadeur du Canada en France, le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, qui a mené les négociations permettant aujourd'hui au Québec d'être représenté au Sommet de la francophonie.

« Cette formule heureuse a permis au gouvernement du Québec et du Nouveau-Brunswick de disposer au sein de la francophonie du statut de gouvernements participants. Cette formule a aussi permis de régler harmonieusement les relations triangulaires entre la France, le Canada et le Québec », a-t-il dit.

Le chef bloquiste s'est dit touché hier de l'hommage que lui a rendu le ministre Ouellet. Il a également reconnu que le Canada a fait preuve de leadership sur la scène internationale dans le domaine de la francophonie. Toutefois, il ne croit pas que le Canada ait tout fait afin de promouvoir la langue française au pays, comme l'a soutenu M. Ouellet.

« Il faut reconnaître que dans le domaine de la francophonie internationale, le Canada a fait beaucoup. Il a été l'un des artisans des sommets francophones, de tout ce qui s'en est suivi par la suite », a-t-il d'abord dit.

« Mais quant à la francophonie interne, je pense que le bulletin n'est pas aussi optimiste. Je voudrais faire beaucoup de nuances à ce chapitre », a-t-il ajouté.

Contre le puissant lobby canadien des armes Le ministre Rock cherche des appuis

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral de la Justice Allan Rock a pressé les Canadiens en faveur d'un contrôle plus serré des armes à feu de le faire savoir par écrit à leur député afin de faire contrepoids au puissant lobby canadien des armes.



Le ministre de la Justice Allan Rock était à Montréal, hier.

par ROLLANDE PARENT

« De mes collègues subissent d'importantes pressions de la part du lobby des armes à feu qui est puissant et bien organisé », a indiqué le ministre Rock, hier, devant les membres du Club canadien de Montréal.

Aussi demande-t-il aux Canadiens, et particulièrement aux Québécois sensibilisés à cette question par les tueries survenues à l'École polytechnique et à l'université Concordia, d'écrire à leur député pour signifier leur détermination à voir se régler la question du contrôle des armes « une fois pour toutes ».

Le ministre Rock estime qu'il en va « de notre façon de vivre et de nos valeurs. Elles ne doivent pas être dictées par le lobby des armes », a-t-il soutenu.

Il a cité quelques chiffres mettant en lumière la forte circulation des armes aux États-Unis et le nombre élevé de meurtres qui en découlent quotidiennement.

Il estime qu'il est temps que le Canada rende obligatoire l'enregistrement des armes en circulation, la pierre angulaire du projet de loi C-68 rendu à l'étape de la deuxième lecture et que devrait commencer à étudier, en avril, un comité législatif.

Mme Heidi Rathjen, directrice de la Coalition pour le contrôle des armes, appuie entièrement l'appel lancé aux Canadiens par le ministre de la Justice.

« Je suis confiante que le ministre Rock ne va pas reculer devant le lobby des armes mais

ce n'est plus vraiment entre ses mains. Cela appartient maintenant aux députés de voter en faveur ou non du projet de loi, a-t-elle fait remarquer, à l'issue du discours du ministre.

Elle considère que la plupart des Canadiens sont en faveur du projet de loi mais demeurent plutôt silencieux sur le sujet alors que les opposants multiplient les gestes d'éclat et les lettres de mécontentement auprès de leur député.

Elle craint que le lobby des armes profite de cette situation. A l'heure actuelle, le Parti réformiste est contre le projet de loi alors que le Bloc québécois est en faveur et que les Libéraux sont divisés.

La porte-parole de la Coalition pour le contrôle des armes à feu a observé que le lobby des armes à feu est plus discret au Québec que dans les autres provinces. « Au Québec, le lobby travaille dans l'arrière scène », a-t-elle dit, parce que ce n'est pas bien vu.

Par contre, dans les autres provinces, les opposants se présentent nombreux aux réunions politiques et menacent leur député de ne pas voter pour lui à la prochaine élection s'il appuie le projet de loi, a ajouté Mme Rathjen.

Un Québec souverain en ferait tout autant — Brassard

QUÉBEC (PC) — Un éventuel Québec souverain jouerait un rôle accru auprès de la quarantaine de pays francophones du monde, estime le ministre québécois de l'Environnement, Jacques Brassard.

par NORMAN DELISLE

« Advenant une réponse positive à la question référendaire, le Québec entend jouer un rôle majeur dans la francophonie et dans ses institutions internationales », a dit M. Brassard en prenant la parole hier à une cérémonie marquant le 25e anniversaire de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Cette agence regroupe les 44 pays qui partagent l'utilisation du français comme langue commune

Le Québec et le Nouveau-Brunswick n'y ont pas le statut d'Etat membre, mais y siègent avec le statut un peu ambigu de « gouvernements participants ». Un Québec souverain deviendrait un Etat membre de l'Agence avec une plus grande marge de manoeuvre pour jouer un rôle accru sur la scène internationale », a dit le ministre Brassard.

Il a cité comme exemple l'expertise très spéciale que possède le Québec en matière d'aménagement des forêts. Plusieurs pays africains du Sahel connaissent

actuellement des problèmes de désertification liés au fait que la forêt est de plus en plus clairsemée le long des grands fleuves comme le Niger ou le Sénégal.

Le Québec a une politique d'exploitation du bois dans un cadre de développement durable. « La contribution du Québec au plan international dans ce dossier pourrait être plus substantielle si le Québec était un Etat membre de la francophonie à part entière », a dit le ministre Brassard.

De même, dans le dossier de la biodiversité, qui a fait l'objet d'une Convention lors du Sommet international de Rio de Janeiro en 1992, le Québec a une expertise en matière d'espaces fauniques protégés: il a créé de nombreux parcs de conservation et des réserves écologiques. Plusieurs pays francophones pourraient bénéficier de l'expertise québécoise en matière de protection du territoire, croit M. Brassard. Enfin, en matière d'énergie, le Québec est un des gros consommateurs, avec un total de 32,7 millions de tonnes en équivalence de pétrole (TEP) en 1993. Il s'agit d'une moyenne de 4,5 TEP par habitant, densité de population du Québec. Parmi les efforts du Québec envers la francophonie à ce titre, M. Brassard a rappelé que le Québec avait accueilli chez lui l'Institut de l'énergie.

reste du pays et ils avaient invité les Québécois à demeurer au sein du Canada. Quelques semaines plus tôt, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) avait également exhorté les Québécois à refuser de prendre l'autoroute de la souveraineté. Cette invitation avait été vivement critiquée par la députée bloquiste Suzanne Tremblay, qui leur a déclaré: « Ne venez pas vous mêler de nos affaires ».

En Bref

Le Bloc et les francophones hors-Québec

OTTAWA (PC) — Même si le Bloc québécois n'a pas digéré que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) invite les Québécois à voter non au référendum, les points ne sont pas coupés pour autant entre les souverainistes et la diaspora francophone. « Les points ne sont pas coupés. Le Québec et les communautés francophones et acadiennes sont reliés l'un avec l'autre par la langue. Le Québec est le foyer de la francophonie. Nous avons intérêt à bâtir des ponts », a déclaré Gino Leblanc, deuxième vice-président de la FCFAC. « M. (Jacques) Parizeau a dit qu'il comprenait notre position et qu'il aurait fait la même chose s'il avait été à notre place. Le rapprochement doit aller au-delà des conjonctures politiques ou des échéanciers référendaires », a-t-il ajouté. La semaine dernière, les dirigeants de la FCFAC avaient déclaré que le fédéralisme constituait « le cadre le plus favorable à l'épanouissement » du Québec et des communautés francophones du

OUVERT AUSSI LES MERCREDIS SOIR ET LES DIMANCHES

LE SPÉCIALISTE
DES VETEMENTS
DE TRAVAIL À
QUÉBEC



LATULIPPE
UNIFORMES

Pour stations-services, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc... Nous gardons un assortiment complet en magasin pour livraison immédiate. Choix de couleurs.

PANTALONS 54,95

VESTONS 64,95

CHEMISES

Pour livreurs, stations-services, couleur: bleu, gris, vert, beige

GILETS EN ACRYLIQUE

Pour stations-services, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc... avec fermeture éclair, couleurs: marine, gris charbon

Manches courtes 18,95 (+ 25% de 3 XL à 5 XL)

Manches longues 21,50 (+ 25% de 19 à 22)

Rapier-Greyhound 65% polyester 35% coton

49,95

Attention: EMPLOYEURS ouvrez un compte chez Latulippe. Rabais sur quantité.

MAGASIN LATULIPPE
637, SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC, QUÉBEC, G1K 6W8
TÉL.: 529-0024 FAX: 529-6381

CONCOURS SUR LES TRACES DE KODIAK II
VÉHICULE TOUT TERRAIN YAMAHA
TODAY FINANCING
VALEUR DE 7 000 \$
TIRAGE LE 3 JUIN 1995

IMAGINEZ TARZAN EN VESTON-CRAVATE.



Trooper LS 1994 499 \$/mois
36 mois

V6 24 SOUPAPES DE 190 CV • BOÎTE AUTOMATIQUE 4 VITESSES • FREINS ANTIBLOCCAGE AUX 4 ROUES • ESSUIE-PHARES/LAVE-PHARES • CLIMATISEUR SIÈGES CHAUFFANTS • CHAÎNE STÉRÉO CLARION • LÈVE-GLACES ET VERROUILLAGE ÉLECTRIQUES • SYSTÈME ANTIVOL

Ce qui distingue le Trooper des autres véhicules de sa catégorie, c'est le raffinement, la finesse avec laquelle il vous mène à destination. De la jungle africaine à la jungle urbaine, même les endroits les plus sauvages deviennent tout à coup civilisés. Rien de commun avec tous ces véhicules qui s'avèrent aussi barbares que les endroits que vous désirez explorer, mais pas nécessairement habiter...

ISUZU

*Prix basé sur un bail de 36 mois pour un Trooper LS 1994. Un dépôt minimum de 3 375 \$, le transport de 525 \$ et un dépôt de garantie remboursable de 575 \$ requis. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre réservée aux particuliers. Des frais de 5¢ du kilomètre s'appliquent après 72 000 km. Autres options et versements minimaux disponibles. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix. Détails chez votre concessionnaire Saturn Saab Isuzu.

Ste-Foy
SATURN
SAAB
ISUZU

3330, rue Watt
angle Duplessis et Charest
sortie Blaise-Pascal, voisin du Club Price
(418) 653-1312

**Bijouterie
Webster**

«NE CRAQUEZ PAS
SOUS LA PRESSION»



— Dépositaire exclusif série 6000
— Le plus grand choix
— Vente annuelle, réduction...

25%



Place L'Ormière 843-1710
Place de la Cité 656-6657
Place des 4-Bourgeois 659-1555
Galerie Charlesbourg 622-1075
Galerie Chagnon 835-3756

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE SOLEIL

Projets de développement industriel

Brassard veut modifier la loi sur les études d'impacts

QUÉBEC (FC) — Le ministre québécois de l'Environnement Jacques Brassard entend faire modifier la loi par laquelle certains projets créant du développement économique peuvent être exemptés des études d'impacts environnementaux.

Cette loi, votée en décembre 1992 par l'ancien gouvernement libéral, cédait à l'arbitraire du conseil des

ministres le droit de déterminer quels projets de développement économique devaient être soumis à des études d'impact environnementaux.

La loi et le règlement afférant n'ont jamais été promulgués à cause des protestations qui ont émané d'un peu tout le monde. » Je

en 1992 traduit un « manque de transparence » en matière environnementale par l'attribution de « pouvoirs discrétionnaires » au conseil des ministres. Le ministre a raconté avoir consulté beaucoup d'intervenants au sujet de cette loi. Même des entreprises sont contre. « Les entreprises me disent non pas qu'elles craignent les évaluations environnementales, mais qu'elles veulent que les règles du jeu soient claires et que les délais soient raisonnables », a dit M. Brassard.

En attendant que le conseil des ministres soit saisi d'un projet de texte de loi, Québec a l'intention d'occuper le terrain de l'évaluation environnementale en promulguant les articles pertinents d'un projet de règlement sur les projets industriels. Le projet de règlement, rendu public il y a 15 ans, était resté sur les tablettes faute d'être promulgué.

C'est le gouvernement fédéral qui a occupé le terrain des évaluations environnementales dans les projets majeurs mais M. Brassard a rappelé hier que les évaluations environnementales « constituaient une compétence indiscutable du Québec ».

Après-Rio M. Brassard a aussi annoncé que « dans les prochaines semaines », le Québec allait rendre publique sa stratégie pour la mise en oeuvre des deux conventions signées au Sommet mondial de Rio de Janeiro sur le développement durable, en 1992. Les deux conventions portaient sur les changements climatiques et la diversité biologique.

Quant au porte-parole de la Table nationale sur l'environnement et l'économie au Canada, l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson, il a rappelé que Québec s'était associé par décret aux deux conventions de Rio. Le gouvernement québécois doit normalement appuyer le contenu des conventions, entre autres, par une politique de réduction des émissions de CO₂.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis l'adoption de la loi 46

Première ronde de négociations dans la construction

MONTRÉAL — La FTQ-Construction et le Conseil provincial seront prêts à commencer les négociations avec les employeurs au début avril, sous l'égide de la nouvelle loi, qui a complètement changé le régime de négociations.

par LIA LÉVESQUE de la Presse canadienne

Les deux plus importantes organisations syndicales de la construction ont signé un protocole de négociation à cet effet, hier à Montréal.

Ensemble, la FTQ-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international) représentent près de 75 % des 100 000 ouvriers au Québec.

Déjà, les deux ont commencé à rédiger leurs demandes. Le cahier complet devrait être prêt au début avril. « Dans la semaine du 10 avril, on va être prêt à entamer les négociations », lançait M. Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction, au cours d'une rencontre avec la presse qui a suivi la signature de l'entente.

La ronde de négociations aura cours sous l'égide de la nouvelle loi 46 adoptée par le gouvernement péquiste, en février dernier. C'est dire qu'il faudra négocier quatre conventions collectives pour chacun des quatre secteurs de la construction — résidentiel; commercial et institutionnel; industriel; travaux de génie et voirie — en plus d'un tronc commun.

Dans chaque secteur d'activités, la coalition de syndicats fera face à une association patronale — l'Association provinciale des constructeurs d'habitation, l'Association de la construction du Québec et l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux.

Défi Le défi est de taille puisque les

parties n'ont pas réussi à signer une convention collective depuis 1980. Le gouvernement devait décrire les conditions de travail, vu l'impasse.

Désormais, le gouvernement ne pourra plus prolonger le décret, les parties devront négocier. Comme dans toute négociation, s'il y a un échec, il pourra y avoir grève, lock-out ou loi spéciale pour forcer le retour au travail.

Une grève ou lock-out se ferait par secteur de la construction (le résidentiel, par exemple) mais pas nécessairement dans toute l'industrie à la fois.

Sécurité d'emploi

Pour le président de la FTQ-Construction, M. Jean Lavallée, l'enjeu de la prochaine ronde sera la sécurité d'emploi des ouvriers de la construction.

« Au-delà de 50 % de nos membres ne travaillent pas », déplorait M. Lavallée, qui veut assurer cette sécurité d'emploi pour les « vrais » travailleurs de la construction. En moyenne, ces ouvriers n'ont enregistré que 756 heures par année, en 1994.

Cette sécurité d'emploi, ils veulent l'obtenir sous une forme ou sous une autre: régime de sécurité du revenu (qui avait été proposé par la Commission Picard-Sexton) ou une clause d'ancienneté par chantier ou par employeur.

La future convention viendra à échéance le 30 avril 1998.

Le président-directeur général du Conseil provincial, M. Maurice Pouliot, admet que « ça ne sera pas facile de conclure des conventions collectives », mais la détermination est là.

Maman, est-ce que mon cancer va m'empêcher de jouer avec mes amis?



BILLETS DISPONIBLES 654-2136

Jouez et gagnez avec nous

À l'achat d'un billet de 25 obtenez 35 PACINI, et courez la chance de gagner bien plus encore!

1 Chevrolet Cavalier



1 voyage d'une semaine en Floride pour 4 personnes

Voyances Première

TELE 9

METRO

AMEL

CLERMONT

Garde de fourrure, mise en condition et lustrage, service d'un an

59\$

*Inspection gratuite de la fourrure
*Prix applicable aux manteaux avec couverture de garde de 500\$.
*Couverture supplémentaire à prix légèrement plus élevés.
*Renseignez-vous sur nos tarifs d'assurances.
*Service d'un an pour cuir, fourrures rasées et doublures de fourrure 79,00\$

Sta Foy: (418) 650-4311
Télécopieur (514) 284-8019

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Belle et sûre d'elle.

LA JETTA



Quand on est belle, on est sûre de ses moyens. La nouvelle Jetta en jette! Avec ses courbes européennes et son look sexy, elle est une caresse pour les yeux.

La nouvelle Jetta en donne! Parce que même sans maquillage, elle en offre encore et encore. Plus raffinée. Avec son système d'injection Motronic^{MC}, c'est de la fougue sur quatre roues. Plus accueillante. Avec une finition intérieure infiniment minutieuse et des sièges ajustables à l'infini pour un confort absolu. Plus rassurante. Avec sa carrosserie monocoque en acier, on peut toujours lui faire confiance.

La Jetta nouvelle, toujours géniale, encore plus belle!

JETTA
Un plaisir qu'on ne veut pas partager.



<p>RIVE-NORD</p> <p>Automobiles Langlois 6090, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN 822-0671</p> <p>Automobiles R. Bouchard 999, BOUL. MGR DE LAVAL, BAIE-ST-PAUL 435-2664</p> <p>Qué-Bourg Auto 7777, BOUL. HENRI-BOURASSA CHARLESBOURG 626-7777</p> <p>Laval Volkswagen 777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC 687-4451</p>	<p>RIVE-SUD</p> <p>Montmagny Volkswagen 160, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY 248-0057</p> <p>Rinfret Automobiles 5355, BOUL. DE LA RIVE-SUD, LÉVIS 833-2133</p> <p>Rousseau & Fille Automobiles 2335, RUE NOTRE-DAME NORD THETFORD MINES 338-6104</p> <p>Vallée Automobiles 375, 136E RUE EST, ST-GEORGES, BEAUCE 228-2931</p>
--	--

« QUÉBEC-TORONTO D'UN seul JET »

3 FOIS par JOUR

Inter-Canadien vous peint désormais le ciel tout en bleu entre Québec et Toronto grâce à trois vols quotidiens sans escale en jet. Conscients que votre temps est précieux, nous avons conçu notre horaire de départs de manière à faciliter vos correspondances avec les vols de Canadien en partance de Toronto vers le reste du pays et vers l'Asie. Inter-Canadien vous offre également 5 autres vols quotidiens vers Toronto comprenant une correspondance à Montréal.

- départs des vols quotidiens sans escale -

Québec • Toronto	6h30, 12h30, 16h30
Toronto • Québec	8h45, 14h35, 18h45

Inter-Canadien
UN COIN DE CIEL BLEU

Partenaire

Son retrait préventif accordé après 32 semaines

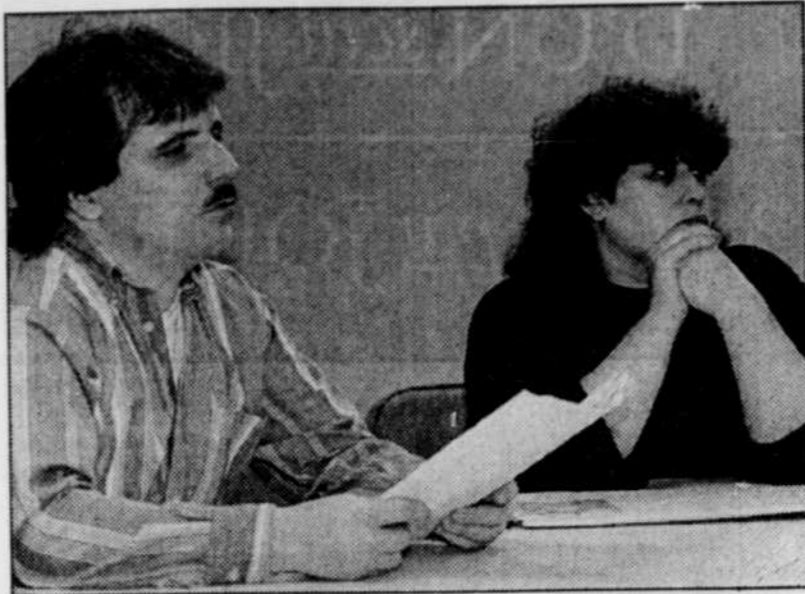
L'employeur de Nancy Grenier ne comprenait pas la CSST

QUÉBEC — L'employeur de Nancy Grenier n'y comprend plus rien: il y a deux ans, la CSST a accordé un retrait préventif à une employée après huit semaines de grossesse et voilà que cette année, Nancy Grenier, malade, a dû attendre 32 semaines de grossesse avant de profiter des mêmes avantages.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

«Il y a deux ans, on a contesté le retrait préventif d'une couturière. Huit semaines, on trouvait ça tôt. Dans le cas de Nancy, on trouvait sa demande raisonnable après 24 semaines de grossesse. Elle avait fait son bout. Elle était si malade qu'elle n'était plus productive. On a trouvé ça exagéré de la part de la CSST de l'obliger à travailler jusqu'à sa 32^e semaine», a expliqué, hier, Pierre Grenier, comptable aux ateliers Jocelyne-Huot. La petite usine, propriété de la mère de Nancy Grenier, fabrique des douillettes et emploie huit couturières. La réaffectation des travailleuses enceintes est impossible. Le retrait préventif est donc habituel.

Le comptable de l'entreprise



Nancy Grenier et son conjoint, Paul-André Laroche, devant le bureau de révision de la CSST, hier après-midi.

accompagnait Nancy Grenier devant le bureau de révision de la CSST, hier après-midi.

Nancy Grenier a défrayé la manchette du SOLEIL le 8 mars. La jeune femme a accouché d'un bébé mort-né, le 4 février, deux semaines avant la date prévue de l'accouchement. La CSST lui avait accordé un retrait préventif après 32 semaines, alors que deux médecins jugeaient le retrait nécessaire

après 24 semaines. La ministre de l'Emploi, Louise Harel, a ordonné une enquête administrative dans cette affaire.

En janvier, les agents d'indemnisation de la CSST ont reçu la directive de ne plus remettre en cause la date du retrait préventif prescrite par les deux médecins, celui de la santé publique et celui de la travailleuse. Cette directive arrive trop tard pour Nancy



Jean-Luc Rivard a présidé le bureau de révision de la CSST dans la cause de Nancy Grenier, avec Celine Marcoux (représentante des employeurs) et Carol St-Gelais (représentant des travailleurs, absent de la photo).

Grenier.

Depuis que la jeune femme a exposé son cas publiquement, d'autres femmes de la région ayant des problèmes avec la CSST ont obtenu le retrait préventif qu'on leur refusait.

Au cours de ses démêlés avec la CSST, Nancy Grenier a perdu deux semaines de travail. Elle souhaite que le bureau de révision

la rembourse. Mais le plus important pour elle, c'est de pouvoir mener à terme sa prochaine grossesse.

«Si mon employeur n'était pas ma mère, j'aurais déjà perdu ma job à coup sûr», a expliqué Mme Grenier aux trois représentants du bureau de révision.

Leur décision sera rendue dans quelques semaines.

Capitaine rétrogradé pour ses actions en Somalie

PETAWAWA, Ont. (PC) — Un ex-commandant de section du Régiment canadien aéroporté, aujourd'hui démantelé, a été rétrogradé et a écopé d'une sévère réprimande, hier, pour son rôle dans le décès d'un prisonnier somalien.

Le capitaine Michael Sox, âgé de 30 ans, a été reconnu coupable la semaine dernière de négligence dans l'exercice de ses fonctions, à la suite du décès, en 1993, de Shidane Arone, âgé de 16 ans. Il a été rétrogradé du rang de capitaine à celui de lieutenant.

Le militaire aura «une tache sur son dossier, qui ne pourra être effacée par un pardon», a indiqué le capitaine Peter Dimitroff, porte-parole de l'armée.

La poursuite avait réclamé une peine d'un an de prison, en disant que l'accusé n'avait manifesté aucun remords pour sa participation aux coups et sévices mortels infligés à M. Arone. L'avocat de la défense, le major Ken Lindstein, avait dit qu'une peine appropriée serait une réprimande sévère.

Le militaire a été trouvé non coupable de l'accusation plus grave d'avoir causé des blessures.

Sox est le dernier soldat à subir son procès en cour martiale relativement à la mort du jeune Arone. Ce verdict ouvre maintenant la voie à la tenue d'une enquête publique sur la mission controversée du régiment en Somalie.

Les meilleurs vêtements de voyage au monde — à votre portée

Notre mandat est de vous fournir non seulement les meilleurs chapeaux de plein air au monde mais également les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde! Mais les Tilley ne sont pas des vêtements uniquement pour le voyage. Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable.

Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires munies de fermoirs en Velcro ainsi que des instructions d'entretien qui ne vous laisseront jamais tomber alors «faites-leur la vie dure!»



La veste Sierra, 195 \$. 11 POCHEs!
Le pantalon Sierra, 105 \$. 4 POCHEs!

Le chapeau Tilley

- Il flotte • Il s'attache
- Il ne rétrécit pas • Il est lavable à la machine • Il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure
- Il protège contre les rayons UV-A et UV-B • Il est garanti à vie • Il est assuré contre la perte



À vous de choisir! Le Tilley est disponible en trois styles et en plusieurs couleurs pour tous les tours de tête. De 45 \$ à 59 \$.

Aaaaaaaaaaaaaaaaaah!

199 \$* par mois

Location, terme de 30 mois.
Versement initial de 2 175 \$.

MON PRIX EST DONC BIEN PETIT!



Neon 1995 de Dodge et Plymouth

Ne manquez pas cette occasion unique de revenir à la maison avec la compacte la plus populaire au pays. Mettez un terme à vos recherches et offrez-vous la «Voiture de l'année» et la «Meilleure voiture économique» selon l'AJAC!

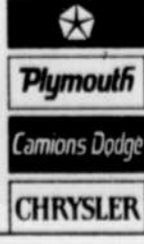
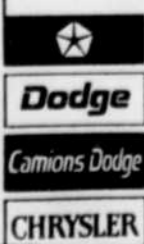
neon

L'ensemble 21A comprend : • Deux coussins de sécurité, de série • Poutres latérales de portes, de série • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur de 2 L, 132 chevaux, 16 soupapes • Suspension indépendante aux 4 roues • Habitacle avancé • Et plus encore

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.



* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km. † Association des journalistes automobiles du Canada.

DEMANDEZ LE CATALOGUE DE 68 PAGES
1-800-465-4249
C'EST GRATUIT!

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest, Montréal
272-7791

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PLACE AU SOLEIL**
LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Tél: 686-3394 Fax: 686-3374

Face à face

La semaine dernière, le Groupe Réno Dépôt procédait à l'inauguration de sa première grande surface dans la région de Québec, sur la rue Marais, une voie de service parallèle à l'autoroute de la Capitale. Un succès. Une grandiose succès. Ceux qui s'y sont rendus ont toutefois remarqué que juste en face, sur le boulevard des Galeries (l'autre voie de service qui est parallèle, mais du côté nord, au boulevard de la Capitale), un concurrent au nom semblable ouvrira, très bientôt, un entrepôt similaire. Ainsi va la vie! Deux méga-quincailleries seront donc accessibles aux bricoleurs, d'ici à quelques semaines, l'une en face de l'autre. Un peu comme les deux grands centres commerciaux qui ont été construits, face à face, à Chicoutimi: Place du Royaume et Place Saguenay. À Chicoutimi, c'est un demi-mal. On peut se rendre d'un centre commercial à l'autre en traversant tout simplement le boulevard du Royaume. C'est comme le boulevard Laurier, à Québec, mais en plus petit, avec un Motel Universel, un McDonald et un restaurant Deauville, etc. sans compter les deux centres commerciaux. À Québec, c'est autre chose. Pour aller d'une quincaillerie à l'autre, on ne pourra pas traverser aussi simplement l'autoroute de la Capitale. Il faudra faire un long détour par le boulevard Pierre-Bertrand. Tant qu'à faire, tant qu'à tout faire pour faciliter la vie aux consommateurs, pourquoi ne pas avoir construit ces deux entrepôts l'un à côté de l'autre. On aurait ainsi pu réunir les deux quincailleries par un corridor piétonnier, couvert, afin de permettre à la distinguée clientèle d'aller de l'une à l'autre rapidement, à l'abri des intempéries. Ce faisant, un seul stationnement aurait suffi. Mais c'est un rêve. Comme celui de réunir, un jour, les centres commerciaux du boulevard Laurier par des passerelles couvertes.

Le Pérou

Une rencontre d'information est prévue, le 24 mars, à midi, pour les étudiants et étudiantes de l'université Laval, ainsi que pour les personnes intéressées à la coopération internationale au moyen d'un projet au Pérou, dans la région amazonienne, cet été. Cette rencontre se tiendra au local 6125 du Pavillon Bonenfant. Renseignements auprès de **Rosaire Giguère**, 656-2131, poste 4443 ou **Rosana Atac**, 872-8158.

Bout-en-Train

Pour son 10^{ème} anniversaire, la garderie Bout-en-Train recherche les enfants qui ont fréquenté l'endroit entre 1985 et 1995. Pour l'occasion, les enfants et leurs parents sont conviés à un pique-nique qui aura lieu le samedi 10 juin, ou le lendemain, en cas de pluie. Il faut confirmer avant le 31 mars en communiquant au 651-3662.

Les Mercier

L'Association des Mercier d'Amérique invite les Mercier et toute la population à visiter l'exposition sur

Honoré Mercier, qui fut premier ministre du Québec de 1887 à 1891. Pour cette exposition, qui se tient jusqu'en septembre, à la galerie des présidents de l'Hôtel du

Parlement, à Québec, l'Assemblée nationale désire évoquer le souvenir de ce personnage majeur de notre histoire politique du siècle dernier. Renseignements: 643-7239.

Les Huard

Le samedi 27 mai, à 11 h. en la basilique de Québec, Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, présidera une messe commémorant le 325^{ème} anniversaire de mariage de Jean Huard et Anne-Marie Amyot, et le 275^{ème} anniversaire de mariage de Pierre Huard et Catherine Caplan. C'est Ultramar qui a payé le coût de la

messe à la basilique. Un «sponsoring» qui sort de l'ordinaire, de l'ordinaire de la messe et de l'ordinaire tout court. Qui aurait bien pu penser qu'un jour, une pétrolière serait sollicitée pour commanditer une messe? Qui plus est, une messe célébrée par un évêque dans une basilique. On ne peut avoir plus officiel. Un dîner suivra, au Château Frontenac. Pour renseignements: **Géraldine Huart**, au 623-0655.

SUPPORT TECHNIQUE APRÈS-VENTE
1-800-310-9525
7 JOURS PAR SEMAINE

NEC
READY 466M MULTIMÉDIA
• Processeur 486DX2/66MHz • Mémoires vive de 4Mo
• Disque rigide de 420Mo • CD-ROM NEC multispin, 2V
• Carte de son stereo 16 bits • Carte local bus video de 1Mo
• Fax/modem 14.4Kbs • Prêt pour Pentium
• Moniteur multispin 2V

259900

Packard Bell
PLUS DE 27 LOGICIELS INCLUS
LEGEND 130 CD MULTIMÉDIA
• Processeur Intel Pentium 60MHz
• Mémoire vive de 5Mo extensible à 72Mo
• Disque rigide de 420Mo
• Mémoire vidéo de 1Mo extensible à 2Mo
• Fax/modem avec repondeur et téléphone intégré
• Carte de son 16 bits compatible avec SoundBlaster™
• Lecteur 3.5"HD • Haut-parleurs stereo inclus
• CD-ROM multi-session, double-vitesse, compatible XA
• MONITEUR EN EXTRA

269900

YAMAHA
HAUT-PARLEURS MULTIMÉDIA
• 15 watts chacun
• Boîtes anti-magnétique
• Technologie "Active servo" pour basse fréquence
• Adaptateur AC et câbles inclus

12999

NEC
IMPRIMANTE LASER SUPERScript 610
• Résolution de 300 ppp
• Vitesse d'impression de 6 pages par minute
• Fontes TrueType
• Formats lettre, legal, étiquettes, enveloppes et transparents

57900

NEC
CD-ROM 2Vi
• Mise à jour CD-ROM interne
• Carte d'interface

25900

Intuit
QUICKEN
• Mac
• Windows

2499

SPORTS ELECTRONIC AUTO
NHL HOCKEY '95
• Mac
• Windows

4999

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES-OUEST
4520 Boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest.
691-4520

LIVRAISON GRATUITE
Détails en magasin

PLUS 5 BOUTIQUES POUR VOUS SERVIR
• Centre commercial Les Rivières, Trois-Rivières
• Les Promenades, Drummondville
• Plaza de la Mauricie, Shawinigan
• Carrefour des Bois Francs, Victoriaville
• Galeries du Cap, Cap de la Madeleine

CIVIC ÉDITIONS SPÉCIALES

«la plus vendue au Québec... à juste titre, à juste prix!»



14 795\$
incluant **2000\$**
d'options sans frais

La voiture la plus vendue au Québec depuis 5 ans, offerte en édition spéciale qui comprend, sans aucun supplément:

- climatiseur
- console centrale avec appuie-bras
- miroir de pare-soleil
- montre numérique à quartz
- rétroviseur extérieur droit
- enjoliveurs de roues
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs



Faites-en l'essai!



L'Association des concessionnaires Honda du Québec. Le prix ci mentionné s'applique au modèle berline Edition spéciale, présentée en inventaire chez votre concessionnaire. Pour le modèle coupé, le prix est de 15 195\$. Aux mêmes conditions que la berline. L'offre de 2000\$ d'options sans frais est valide pour les deux modèles. Les prix mentionnés sont transport, préparation et taxes en sus. Offre réservée aux particuliers. Photos à titre indicatif. ** Offre valide pour un temps limité, pour les modèles Edition spéciale présentement en inventaire.

Honda: une valeur de revente exceptionnelle

(MTL) - Avant d'acheter, les consommateurs ont tout intérêt à s'informer de la valeur de revente potentielle du véhicule qu'il convoite.

Quel que soit son prix, l'achat d'une voiture est un investissement important. C'est pourquoi, en plus de s'assurer de choisir une marque et un modèle qui correspond à leurs attentes, les consommateurs ont tout intérêt à s'informer de la valeur de revente potentielle du véhicule. À ce chapitre, le constructeur Honda est en tête de liste. Depuis déjà plusieurs années, des chroniqueurs et des journalistes automobiles, des revues spécialisées ainsi que des guides d'achat et de vente de voitures usagées, tels le «Black Book», confirment les sommes très intéressantes que peut espérer obtenir un propriétaire, dans l'éventualité où il souhaiterait vendre sa Honda usagée. Aussi, des clients témoignent de la rapidité avec laquelle ils ont trouvé preneur. C'est probablement l'une des causes qui explique le haut taux de fidélité à Honda. Les consommateurs changent de modèle ou d'année... mais demeurent attachés à la marque. C'est une question de cœur, mais aussi de raison! Il est donc clair que l'examen des caractéristiques techniques, en fonction d'un prix de vente, n'est pas l'unique équation dont il faut tenir compte pour juger de la véritable valeur d'un véhicule. La garantie qui le protège, ses antécédents de fiabilité, l'étendue du réseau de concessionnaires et leur réputation en ce qui a trait au service après-vente, sont autant de facteurs primordiaux à considérer. Et, par-dessus tout, une excellente valeur potentielle de revente certifie qu'il s'agit bien là d'un investissement intéressant. Sur ce point comme sur tous les autres, répétons-le, Honda est un leader!

et une Accord V6 pour les plus vendus à la puissance...



La nouvelle Accord V6
En plus d'un moteur puissant, elle profite de nombreuses retouches et améliorations qui en font une voiture bien différente!
388\$/mois



* Prix d'utilisation pour une période de 48 mois pour un modèle 1.8 V6, 2000cc. Transport et taxes en sus, préparation incluse. Kilométrage alloué de 36 000 km et l'excédent facturé à 15¢ le kilomètre. Un dépôt de 2795\$, plus taxes, ainsi que la première mensualité et un dépôt de sécurité sont exigibles, au échange équivalent. Photos à titre indicatif. Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles correspondant actuellement en inventaire. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire.

RÉSULTATS
Tirage du 95-03-20

1	3	6	10	20
26	29	33	36	38
39	44	45	48	51
53	54	57	62	63

Prochain tirage: 95-03-21
TVA, le réseau des tirages

CONFÉRENCE PUBLIQUE
É. Parent et F.X. Garneau
Deux figures complémentaires

par **M. Gérard Bergeron**
Le mercredi, 22 mars 1995
19 h 30
Pavillon La Laurentienne
Auditorium
Université Laval

UNIVERSITÉ LAVAL

ÉDITORIAL

Le chêne et le roseau

Le roseau plie mais ne rompt pas. Le chêne se tient droit jusqu'à la cassure. La Commission de la capitale sur l'avenir du Québec a choisi la position du chêne: son président, Jean-Paul L'Allier, recommande au gouvernement de poser clairement, et dès cette année, une question claire sur la souveraineté du Québec.

Dans l'ordre actuel des choses, le Québec se dirige tout droit vers l'échec. L'appui à la souveraineté ne bouge pas, malgré l'opposition au statu quo et la volonté de dénouer l'impasse constitutionnelle. Il demeure trop de nationalistes négatifs, en attente de garanties impossibles à donner sur des contentieux souvent imaginaires, pour que le Parti québécois puisse espérer une victoire à court terme.

Ces indécis, selon le rapport de la commission, rendu public hier, regroupent surtout des jeunes et des partisans de la dernière chance. Le constat des commissaires rejoint les observations que tout analyste politique peut faire, au gré des humeurs populaires.

M. L'Allier évoque, dans sa présentation personnelle, ces gens qui veulent «une vraie société dans un vrai pays», pour constater ensuite que le compte n'y est pas. Le projet de société, réclamé à gauche et à droite, se révèle jusqu'ici un véritable charabia (le mot n'est pas de M. L'Allier!).

Les commissaires rassemblent d'ailleurs, à la fin de leur rapport, une liste de 14 thèmes soulevés devant eux, en sus de la longue énumération proposée par l'avant-projet de loi sur la souveraineté. Tout cela peut animer de fort intéressantes soirées. Mais quel casse-tête pour les auteurs potentiels de préambules constitutionnels!

Demeurons toutefois sur le plancher des vaches. La population, concluent les commissaires, réclame des garanties sur l'association économique avec le Canada. Elle n'en aura pas, pour la simple raison que les élites canadiennes, mêmes les plus ouvertes aux revendications québécoises et les plus respectueuses de la démocratie, ne signifieront jamais leur accord préalable avec une telle hypothèse.

Si une minorité marginale ose dire et écrire que Canadiens et Québécois partagent trop de liens économiques pour se dissocier les uns des autres, une autre minorité, tout aussi marginale, propose une stratégie dite de la «souffrance». Un politologue québécois, Stéphane Dion, a même connu ses 15 minutes de gloire en soutenant cette théorie.

Mais la majorité se tait et attend, ce qui provoque l'étonnement du politologue américain Stephen Blank, de l'America's Society, devant ce refus de formuler toute contre-proposition à la souveraineté.

Pourtant, le regroupement des fédéralistes convaincus et des «mous», rassemblés derrière les drapeaux d'une proposition décentralisatrice, l'emporterait sans difficultés. Il s'agit simplement, pour Ottawa, d'aligner ses principes sur les réalités financières.

Le rapport de la commission L'Allier s'inscrit dans cette grande découverte de l'année 1995: les priorités des citoyens et celles de leurs dirigeants politiques divergent.

Si le statu quo évolutif des libéraux de Daniel Johnson inspire, au mieux, des haussements d'épaules, la souveraineté prônée par le PQ irrite. Que ferons-nous de mieux, se demandent les Québécois, dans un pays endetté jusqu'aux oreilles?

Le gouvernement Parizeau paraît décidé à forcer le jeu malgré l'abondance de mauvais augures. Comment convaincre une population a priori non souverainiste de voter en faveur de la souveraineté, comment lui inculquer en quelques semaines, en quelques mois au maximum, des idées et une stratégie rejetées depuis toujours, voilà de beaux sujets de discussion en vue pour les péquistes.

RAYMOND GIROUX

Point de vue

Et si notre langue devenait à la mode

par RITA LACHANCE

Congrès, réceptions, lancements d'album ou de livre, les invités entrent élégamment vêtus des toutes dernières nouveautés. Pas un fil qui dépasse, pas un cheveu qui ne soit pas discipliné, pas une poussière pour gâcher l'oeuvre!

Seules ombres au tableau: les fautes d'orthographe. En voilà une dans le titre du communiqué, «emmental» est écrit de trois façons différentes dans le menu, la chanson la plus en demande compte une faute aux trois mots — de fausses notes — et le premier chapitre de la romancière de l'heure, publiée par la digne maison d'édition, est — disons-le — truffé de coquilles!

J'omets ici toutes les erreurs lumineuses sur les tableaux d'affichage, à la télévision et dans les quotidiens, les hebdomadaires et les revues les plus lus. J'omets aussi ces liaisons gringantes et ce vocabulaire trivial des amateurs radiophoniques en quête d'une allure jeune.

Ces énumérations ont pour seul but de nous faire réfléchir à l'importance que nous accordons à notre apparence comparative à celle que nous consacrons à notre éloquence. Imaginez, mesdames, cet adonis qui, en prononçant de doux mots,

montre une dentition digne d'un clavier de piano en désuétude. Imaginez, messieurs, la déesse de vos rêves qui, en retirant ses verres solaires, affiche un strabisme déroutant. Voilà comment nous traitons notre langue — le français, je vous le rappelle — notre identité!

J'enseigne le français au secondaire depuis à peine deux ans, et ce ne sont pas tant les connaissances lacunaires qu'accuse notre relève qui me causent du souci et des inquiétudes, mais bien l'exemple que nous, les adultes, lui présentons dans un sac de papier brun chiffonné. Il me semble inadmissible que des textes soient publiés lorsqu'ils contiennent des mots auxquels il manque des lettres, ou encore lorsque nous ne mettons pas les points sur les «i». Nous pouvons tous corriger ces coquilles et, pour les cas plus complexes, soyons humbles et consultons dictionnaires, grammaires, spécialistes et passionnés de la langue.

Soyons plus rigoureux, vérifions attentivement notre tenue avant de quitter la maison, refaisons-nous une beauté avant qu'il ne soit trop tard.

Mme Rita Lachance est une enseignante de Montmagny

LE SOLEIL

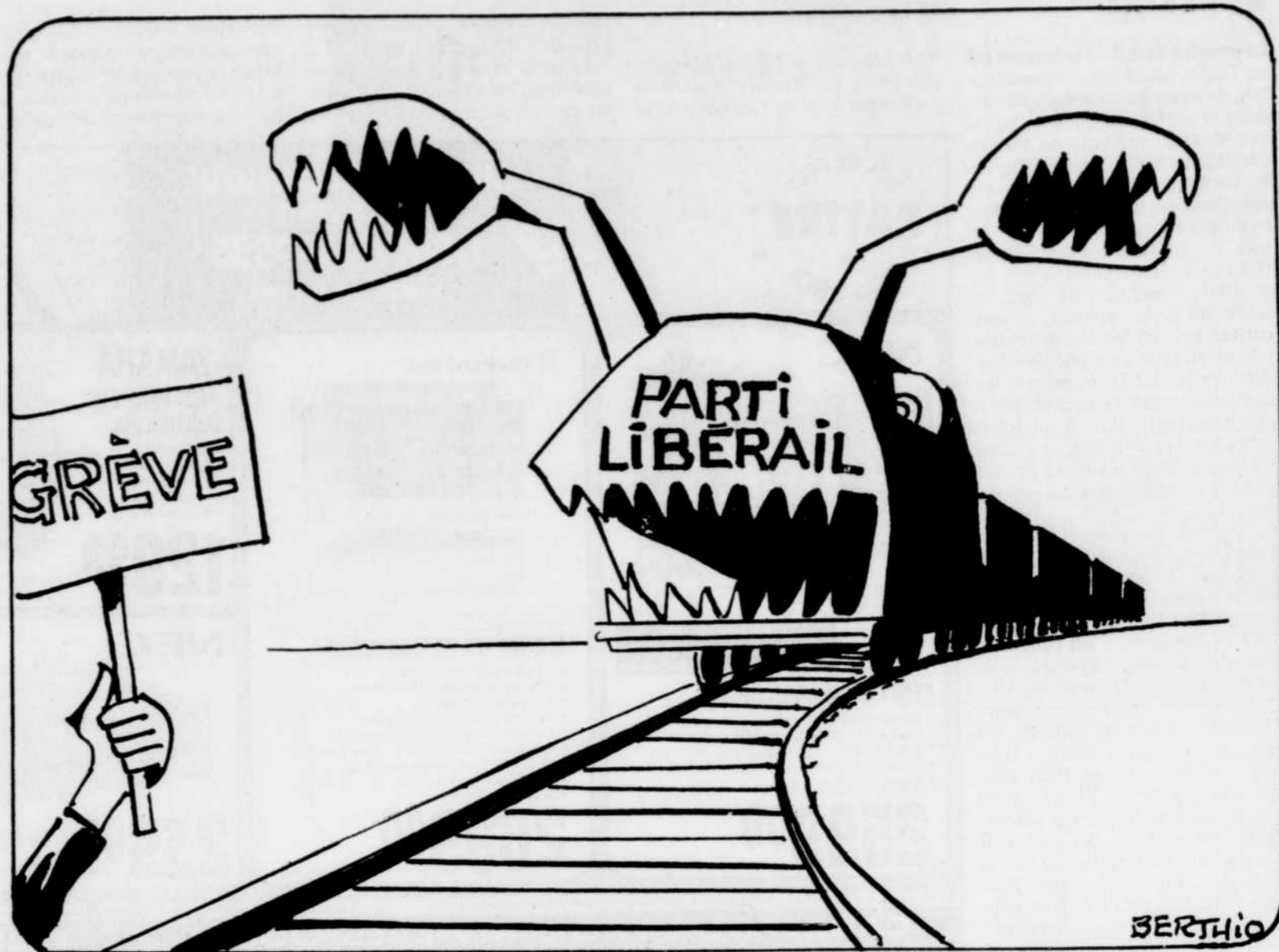
Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur
GILBERT LACASSE

Éditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSON

Rédacteur en chef
GILBERT LAVOIE

Directeur de l'information
ANDRÉ FORGUES



Le pommier du maire L'Allier

Le maire L'Allier a employé une jolie image horticole, hier, pour illustrer qu'un NON au référendum aurait des conséquences aussi dramatiques qu'en 1980. «Quand un arbre produit des pommes, je ne vois pas pourquoi il produirait des pêches 20 ans plus tard».

«Trudeau est à la retraite, mais son esprit perdure», a-t-il ajouté. Selon lui, un NON ne saurait être considéré comme un simple OUI à un statu quo neutre. Il se traduira inévitablement par une consolidation du pouvoir fédéral et une plus grande centralisation.

La très grande majorité des souverainistes — à commencer par Lucien Bouchard et bon nombre de ministres péquistes qui se fient à lui pour raisonner leur chef — sont de cet avis et s'inquiètent de voir que le premier ministre Parizeau semble inconscient du danger que sa précipitation fait courir au Québec.

Pensez-vous que M. Parizeau soit un inconscient? Je me demande plutôt s'il a déjà cru à ce danger. La plupart des militants péquistes ont sombré dans la dépression après la défaite de 1980. Pas lui.

«Il y a des gens qui en ont fait des jaunnisses et d'autres dont la vie a été complètement bouleversée. Cela n'a pas été mon cas, a-t-il raconté à sa biographe Laurence Richard. Je suis un gars des Finances et je suis donc conscient que les changements ne se font pas en un tournemain».

«Toutes les opérations sur lesquelles j'ai travaillé ont exigé des années de travail. Vous en perdez une, vous en gagnez une et vous recommencez. Ça m'a déçu, mais cela ne m'a pas touché comme d'autres ont été touchés».

Vers la fin de la dernière campagne électorale, M. Parizeau avait d'ailleurs tenu des propos assez étonnants, quand il avait déclaré qu'un deuxième NON n'affaiblirait pas le Québec. Autrement dit, rien n'empêchait de



Michel
DAVID

voter pour le PQ et de voter ensuite NON au référendum.

Au lendemain de l'élection, il s'était évidemment empressé de corriger, expliquant qu'un chef de l'opposition était parfois amené à dire certaines choses qu'il est préférable de «remiser au vestiaire» quand il accède au pouvoir.

Sur le coup, j'ai cru que M. Parizeau admettait avoir échappé une bêtise durant la campagne, mais si c'était le contraire? Peut-être pensait-il vraiment qu'un NON n'aurait pas de conséquences graves, mais qu'il devenait embêtant de l'avoir dit?

Remarque, il n'est pas le seul à avoir rajusté le tir au lendemain de l'élection. Dans une version annotée de l'entrevue que M. Parizeau avait accordée à l'Actualité, en avril 1994, le PLQ posait la question suivante: «Si le référendum est perdu, dans quelle position de faiblesse se retrouve le Québec?»

Daniel Johnson soutient maintenant qu'un NON n'affaiblirait pas le Québec, mais son raisonnement laisse songeur. Dans la mesure où le projet du PQ ne vise pas le renouvellement du fédéralisme, le Canada anglais ne pourra pas profiter de son rejet pour ne pas le renouveler, dit-il en substance. Voilà qui ressemble fort à un sophisme.

Dans une entrevue publiée en fin de semaine dernière dans LE SOLEIL, Jean-Claude Rivest soulignait que, dans l'état actuel des finances publiques, Ottawa n'avait tout simplement plus les moyens de

poursuivre une politique centralisatrice à la Pierre Elliott Trudeau.

Là, il faut reconnaître qu'il a un bon argument. On ne peut pas prétendre que le fédéral se comporte comme «un gars qui fait des petits et qui sacre son camp», et l'accuse en même temps de préparer une nouvelle invasion des champs de juridiction des provinces. En tout cas, pas dans un avenir prévisible.

Et puis, il y a non et non. «À 49%, on est en voiture», confiait récemment un membre du cabinet Parizeau. «Un mois après, on en déclenche un autre», ajoutait-il à la blague.

Un mois après, c'est peut-être aller un peu vite en affaires, mais il avait quand même raison: si 47% ou 49% des Québécois disent clairement OUI à la souveraineté, on assisterait à ce que Robert Bourassa appelait une «défaite victorieuse».

Toutes les hypothèses pourraient alors être envisagées: un deuxième référendum, une élection référendaire, des référendums sectoriels sur des sujets comme la formation de la main-d'oeuvre, comme M. Parizeau l'avait proposé en 1988... Bref, la partie ne serait pas encore jouée.

Si vraiment le gouvernement fédéral conserve des velléités centralisatrices, en dépit de son énorme dette, une claire majorité de OUI chez les francophones le ferait réfléchir et le PLQ devrait de toute urgence recréer son discours.

Tel pourrait être le pari de M. Parizeau: faire suffisamment progresser la «cause», établir un nouveau palier à partir duquel lui ou un autre va repartir. Comme il disait, «vous en perdez une, vous en gagnez une et vous recommencez».

Si le résultat ressemble davantage à celui de 1980, c'est évidemment une autre histoire. Toute une génération de souverainistes risque de baisser les bras et le pommier de M. L'Allier aura tout le temps de redonner... des pommes.

Votre Opinion

Les loteries exploitent une maladie

Si vous en doutez, voici des chiffres pour vous en convaincre. Seulement en billets de loterie, notre investissement est passé de 51 millions de dollars en 1974 à 1,2 milliard de dollars en 1994. Si ce n'est qu'un symptôme, devrions-nous atteindre l'équivalent du budget de l'assurance-maladie pour diagnostiquer la maladie?

Voici une lettre que j'ai fait parvenir à madame Lisette Lapointe, conseillère spéciale du premier ministre.

«Permettez-moi de vous dire que je suis très heureux d'apprendre que vous avez l'intention d'utiliser une partie des profits provenant des casinos pour l'investir dans l'action communautaire.

Comme l'a démontré une étude du Dr Ladouceur, psychologue à l'université Laval, 86% des jeunes de 10 à 12 ans s'adonnent aux jeux de hasard. C'est quand même inquiétant pour l'avenir de notre peuple.

C'est pourquoi il est du devoir de l'autorité des loteries d'exploiter l'autre côté du jeu. Le côté qui

fait appel à l'imagination, la concentration, l'analyse et la prise de décision, ces qualités que l'on développe par la pratique des jeux comme les échecs, le bridge, le scrabble, le go, etc.

Ce que je propose, c'est l'implantation d'un réseau de style *café club* (à but non lucratif, mais avec possibilité de s'autofinancer) où les gens de tous les âges pourront pratiquer leurs jeux favoris. Ces endroits fourniront la documentation, le matériel, l'organisation de tournois, un bulletin mensuel sur les résultats et les activités des cafés clubs.

L'intérêt pour ces lieux de rencontre sera sûrement décuplé par l'astucieuse publicité de la société des loteries».

Comme la réponse de madame Lapointe ne m'a pas satisfait, je continue mes démarches. Surtout qu'il faut faire vite car «Loto-Route» électronique s'en vient. Hé oui! nous pourrions, via la télévision, avoir accès au casino, ou plutôt, le casino aura accès à nous. Nous pourrions pironner nos billets à gratter (gratteux). Formidable! Tant qu'à exploiter, exploitons! On réfléchira aux conséquences après.

Loto n'a plus de frein. C'est

pourquoi j'exige: 1 — la formation d'un comité d'éthique; 2 — la disparition du numéro d'Extra lorsqu'on ne le veut pas (ainsi ils ne pourront pas nous traiter de caves dans leur publicité); 3 — qu'ils inscrivent sur tous leurs billets la mention: «Attention, le danger croît avec l'usage»; 4 — qu'ils exploitent le côté moins payant mais noble du jeu par l'intermédiaire des «Cafés Clubs».

Je vous demande votre appui en ne participant pas au tirage du 6/49 du 1er avril 1995. Cessons d'être des poissons toute l'année. Et qu'un jour, ce soit leur tour.

Réjean Simard
Québec

Attaque injustifiée

Dans l'édition du 11 mars dernier du quotidien LE SOLEIL, M. Eddy Toussaint s'est permis des commentaires à la fois injurieux et faux concernant l'École de danse de Québec. Par la présente, nous désirons apporter les rectifications qui s'imposent.

Concernant ses récentes auditions, M. Toussaint aurait déclaré au journaliste du SOLEIL, Régis

Tremblay, qui le cite: «...personne de Québec ne s'est présenté parce qu'à l'École de danse de Québec, on a refusé d'afficher mon poster.»

Or, non seulement il est contraire à nos politiques de refuser une telle collaboration, mais nous pouvons affirmer que la direction de l'École n'a jamais reçu d'affiche, de mémo ni d'autre information des Ballets Eddy Toussaint. D'autre part, une enquête effectuée auprès de tout le personnel de l'École de danse de Québec nous confirme qu'aucun employé n'a eu connaissance de l'existence d'une telle missive.

L'École de danse de Québec fait régulièrement appel à la collaboration des autres écoles de danse de la région de Québec, pour annoncer les auditions d'admission à ses programmes de formation professionnelle, ses activités estivales et ses stages de perfectionnement. Vous comprendrez qu'il est donc normal et courant qu'elle collabore avec ces derniers lorsqu'ils ont des communiqués à faire circuler.

Dominique Turcotte
Directrice générale
École de danse de Québec

LES IDÉES DU JOUR

L'aide gouvernementale aux Nordiques

Vers une solution moins coûteuse mais pas de nouveau Colisée

Jacques Parizeau aurait besoin de beaucoup de culot politique pour annoncer dans quelques semaines, en tant que premier ministre d'un Québec qu'il veut souverain et rayonnant dans le concert des nations, que la capitale où il a établi résidence doit dire adieu à ses Nordiques, très sérieux aspirants à une première conquête de la coupe Stanley!

une analyse de J.-JACQUES SAMSON
LE SOLEIL

Marcel Aubut, lui, ne démord pas. Il rêve toujours d'un Colisée tout neuf, pouvant accueillir quelque 19 000 personnes, doté d'équipements à la fine pointe, plus facile d'accès, dans lequel on retrouverait plus de 80 loges de luxe.

Les Nordiques n'avaient toutefois pas encore réussi, il y a quelques jours à peine, à convaincre le gouvernement du Québec de participer financièrement à la construction d'un nouvel amphithéâtre à Québec. Les prévisions optimistes de location de 80 loges corporatives du président des Nordiques, Me Marcel Aubut, dans un marché aussi restreint que celui de la capitale, se heurtent à un mur de scepticisme.

Le gouvernement québécois tient néanmoins à la survie de la franchise de la Ligue nationale de hockey à Québec et les experts du ministère des Finances ont étudié différentes formules pour venir en aide à l'organisation des Nordiques, à la suite d'une demande expresse formulée par le bureau du premier ministre Jacques Parizeau.

L'hypothèse la plus sérieuse consiste en une modification architecturale de l'édifice actuel qui permettrait aux Nordiques d'accroître leurs revenus provenant des concessions et de la vente d'espaces publicitaires.

Au terme de nombreux échanges d'informations et de documents, les Nordiques avaient convaincu leurs interlocuteurs du ministère des Finances et de l'entourage du premier ministre de la nécessité d'accroître rapidement leurs revenus pour assurer sa via-

bilité à Québec. L'issue du récent conflit avec les joueurs a chambardé les prévisions de la direction de l'équipe, soumises à M. Parizeau avant même son élection, en septembre dernier. Le plafond salarial promis n'a pu être obtenu malgré tous les efforts du président des Nordiques et de quelques-uns de ses collègues propriétaires d'équipe.

Le premier ministre a exigé depuis de nouvelles évaluations. Le gouvernement du Québec se rend maintenant aux arguments de Me Aubut à l'effet que l'équipe ne peut qu'accumuler déficit par-dessus déficit mais il ne peut souscrire à ses conditions d'assumer financièrement les coûts de construction d'un nouvel amphithéâtre et en plus les déficits possibles, si l'équipe ne fait pas ses frais dans ce nouveau contexte, tel qu'il le prédit.

Si elles souhaitent vivement que les Nordiques restent à Québec, les autorités gouvernementales ne peuvent pour autant faire abstraction du contexte économique et social. La présidente du Conseil du Trésor présentera ses prévisions de dépenses cette semaine et des coupures douloureuses ont déjà été annoncées dans le secteur de la santé, le plus sensible dans l'opinion publique. Le ministre des Finances, Jean Campeau, prépare de son côté son premier budget, dans la foulée de son homologue fédéral Paul Martin qui réduit les transferts aux provinces pour la santé, l'éducation et l'aide sociale.

Québec crie depuis un mois à l'étranglement sauvage et n'exclut pas des hausses d'impôt pour maintenir les services à la population.

Les membres du gouvernement Parizeau craignent de fortes représailles de l'électorat en se portant

au même moment à la rescousse d'une équipe sportive, même si Me Aubut jouit de lourds appuis au sein du conseil des ministres, dont les Guy Chevrette, François Gendron et Jacques Brassard.

Les alternatives

Le président des Nordiques met de l'avant la juxtaposition d'un casino à «son» nouveau Colisée pour en défrayer la construction, soit environ 125 millions \$. On doute à la direction du gouvernement du Québec de la possibilité de trouver des acheteurs pour 80 loges corporatives et des amateurs pour occuper les 19 000 sièges d'un amphithéâtre aussi imposant qu'à Montréal. Même pour les parties contre les plus puissantes équipes de la ligue, les Nordiques

n'affichent pas «complet», fait-on valoir.

Me Aubut leur réplique que le conflit de travail a laissé des séquelles, que les déboires de la formation locale ces dernières années ont découragé nombre d'amateurs susceptibles de revenir, que le taux d'achalandage aux joutes est l'un des plus forts sur une période de plusieurs années et que l'équipe actuelle, spectaculaire et candidate aux plus hauts honneurs, ramènera les partisans.

La direction de Loto-Québec a par ailleurs invité le gouvernement à la prudence avant de multiplier le nombre de casinos. Le Québec en comptera bientôt trois: à Montréal, La Malbaie et Hull. Un véritable casino à Québec affecterait les revenus des deux premiers, et

notamment celui de Charlevoix.

Des modifications à l'édifice actuel permettraient toutefois d'accroître le nombre des concessions pour la restauration et de décongestionner les allées actuelles, trop étroites, ce qui favoriserait la consommation. D'autres améliorations aux présents équipements permettraient l'installation de panneaux publicitaires pivotants en grand nombre, multipliant ainsi les possibilités d'espaces publicitaires, une autre source de revenus pour les Nordiques dans la vente desquels leurs spécialistes excellent déjà.

Me Aubut ne lorgne par ailleurs pas vers un véritable casino, contrairement à ce qui a été perçu mais bien vers l'installation en grand nombre de machines à sous et de vidéopokers, dont la rentabilité est spectaculaire. Une approche plus acceptable pour le gouvernement dans la mesure où elle peut se réaliser dans un Colisée rénové.

Il y a fort à parier que le gouvernement Parizeau se rabattra sur ce type d'offre auprès des Nordiques et de la ville de Québec, propriétaire des présents équipements. Une alternative politiquement plus facile à défendre que l'édification d'un nouvel amphithéâtre et susceptible de fournir aux Nordiques des revenus additionnels. Mais il faudra, dans ce contexte, convaincre, en plus de Me Aubut et de ses partenaires, l'administration L'Allier qui s'est montrée très froide à l'égard des Nordiques ces dernières années. Rien n'est jamais simple dans ce dossier.

Une restauration plus sobre

Le président des Nordiques a, pour sa part, fait étudier en septembre 1993 la possibilité d'une rénovation du Colisée, mais pour répondre aux mêmes critères fixés pour un édifice neuf. Les experts évaluaient le coût des travaux à 123 millions \$, soit le même prix qu'un nouvel immeuble, et ajoutaient des pertes de revenus de 10

millions \$ pendant la durée du chantier. L'importance de la restauration envisagée aujourd'hui est cependant bien moindre et ne se compare d'aucune façon au projet étudié en 1993.

Il faut déterminer l'ordre des revenus supplémentaires qui pourraient ainsi être générés et s'assurer qu'ils seront suffisants pour compenser la flambée des salaires dans la LNH. Les Nordiques devront renouveler à court terme les contrats des joueurs vedettes Joe Sakic et Wendel Clark. Ces deux seuls contrats les obligeront à dérouler quelques millions de plus par année que prévus.

Le gouvernement Parizeau veut aider les Nordiques dans la mesure des ses moyens, peut-on comprendre, et sans affrontement public avec la direction de l'équipe. Il ne s'attirera pas des bleus pour aider les Bleus. Marcel Aubut et ses partenaires se satisferont-ils d'une demi-mesure? Le débat se situe à ce niveau.

Le président des Nordiques veut une solution dans les plus brefs délais. La vente de la franchise, si elle devient inévitable, doit être réglée et entérinée avant la confection du prochain calendrier de la ligue, en juin.

Le conseil des ministres a encore besoin de deux ou trois semaines, semble-t-il. Or les Nordiques sont cette année en tête du classement et leurs partisans font des rêves de défilé des vainqueurs sur la Grande Allée.

Le gouvernement Parizeau a aussi un autre agenda à abouter, celui du référendum. La perte de confiance chez les Québécois qui résulterait de la décision du gouvernement de laisser partir ses champions est non négligeable. Il ferait non seulement frusquet rue des Braves à la fin du printemps mais même pour tous les plus beaux mois de l'année.

Ces mêmes joueurs dont les piètres performances lui en ont fait baver sont devenus ses meilleurs alliés politiques.

Inutile de fouiller dans votre bas de laine

Les partisans des Nordiques de Québec qui tiennent à ce point à leur équipe pour investir de leurs économies dans des actions de l'équipe peuvent rattacher leur bas de laine. Le gouvernement québécois, les Nordiques et une importante firme de courtage ont scruté cette avenue.

La création d'une société en commandite et l'émission d'actions accréditives ont été soupesées, selon des formules déjà utilisées pour soutenir les entreprises minières ou l'industrie du cinéma. L'attrait de l'abri fiscal a drainé dans le passé des centaines de millions vers ces secteurs au Québec.

Plusieurs obstacles ont surgi. Les règlements de la LNH permettent aux gouvernements d'appuyer une équipe dont les opérations seraient déficitaires ou d'être propriétaires des équipements sportifs ou elle évolue mais non d'être propriétaire de l'équipe elle-même, tout comme des restrictions existent sur la propriété des équipes par des sociétés à capital-actions.

À supposer que Me Aubut aurait pu convaincre ses partenaires de céder ainsi une part de leurs profits advenant la vente de la franchise, les spécialistes du financement corporatif voyaient d'importantes difficultés du côté de la Commission des valeurs mobilières. La valeur d'une franchise de la LNH peut être fixée à 75 millions \$ pour des marchés en appétit d'en abriter une, mais quelle valeur attribuer à des actions d'une équipe campée à Québec et susceptible d'ajouter les déficits?

Une solution de ce genre ne réglait par ailleurs en rien le problème structurel de revenus de l'équipe. Les échappatoires fiscales sont enfin considérées de plus en plus comme un fleau contre lequel on presse les gouvernements de lutter.

Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche

Association des universités partiellement ou entièrement de langue française - AUPELF
fondée en 1961 et dont le siège est à Montréal,
Université des réseaux d'expression française - UREF
opérateur des Sommets francophones pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Célébre avec tous ses partenaires la Semaine mondiale de la francophonie et le 25^e anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique - ACCT

Des programmes mobilisateurs en réponse aux besoins de la communauté scientifique francophone :

LES RÉSEAUX

- Une organisation structurée de la communauté scientifique francophone
- Les réseaux thématiques de recherche permettent la mise en commun du potentiel scientifique des chercheurs de la francophonie dans un même champ de recherche.
- Les réseaux institutionnels regroupent les conférences de doyens et directeurs d'établissements

LE SYFED

- Système francophone d'édition et de diffusion, met à la disposition des étudiants, enseignants et chercheurs de la Francophonie l'information scientifique et technique - IST - la plus large possible.
- SYFED-Edition : il contribue à la production de l'IST comprenant la collection Universités francophones (100 manuels et ouvrages de référence), ses revues thématiques, une collection de nouveaux supports (DCMEF) et vidéos.
- SYFED-Diffusion : il met en oeuvre des programmes de diffusion à destination des universités membres de l'AUPELF-UREF, pour les bibliothèques et les étudiants du Sud.
- Le réseau des centres SYFED donne accès dans 23 pays francophones aux bases de données référentielles et iconographiques ; il fournit les documents primaires. Il utilise un réseau télématique performant mis à disposition de la communauté scientifique francophone.

LE REFER

- Le réseau électronique francophone organise et fédère les ressources diversifiées offertes par les réseaux de communication francophones existants.
- REFER identifie la francophonie scientifique au sein de l'Internet.

LA FORMATION

- Trois programmes de mobilité des étudiants et des chercheurs dans l'espace francophone : bourses d'excellence, bourses CIME, bourses doctorales.
- Mise en place d'un réseau international francophone d'instituts d'enseignement supérieur et de recherche (Vietnam, Cambodge, Sénégal, Bulgarie, France...).
- UNISAT : l'université audiovisuelle francophone propose des cours spécialisés d'appui au troisième cycle ainsi qu'une série d'émissions scientifiques par le canal de TV5, diffusés par satellite.

LA RECHERCHE

- Prolongeant l'activité de recherche des réseaux, le Fonds francophone

- de la recherche mis en place en 1994 vient en soutien à la recherche menée dans les pays du Sud en francophonie, et notamment par la création d'écoles doctorales régionales, de laboratoires associés à l'UREF, l'aide à la structuration scientifique des universités, l'appui à des actions de recherche concertées, à la constitution de jeunes équipes de recherche et à l'attribution de bourses de recherche.

LA SCIENCE EN FRANÇAIS

- IRIS (Institut de référencement de l'information scientifique et technique) assure la valorisation de la production scientifique francophone existante - en particulier les gisements d'information, thèses et mémoires, des pays du Sud - et contribue ainsi à la notoriété des chercheurs de langue française.
- Le développement des publications primaires bilingues permet au français de se maintenir comme une des grandes langues de communication scientifique.
- Génie linguistique : l'intégration de la langue française aux nouvelles technologies de l'information, assurer le développement des produits et services permettant le traitement informatique du langage écrit ou parlé. En mettant en place un réseau thématique de recherche et une école doctorale régionale, l'AUPELF-UREF place la recherche francophone au meilleur niveau.

LE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

- Le retour à la Francophonie de régions traditionnellement francophones (l'Europe centrale et orientale, l'Asie du Sud-Est et le Liban) appelle des actions spécifiques pour la formation en français : création de filières francophones dans les universités ainsi que des classes bilingues dans le primaire et le secondaire et la mise à niveau linguistique des étudiants et enseignants.

LA FRANCOPHONIE DE L'EXTÉRIEUR

- Hors des frontières traditionnelles de la francophonie, le français demeure une langue de communication internationale pour les chercheurs et les étudiants. Afin de resserrer leurs liens avec la communauté scientifique francophone,

- l'AUPELF-UREF met à leur disposition des programmes spécifiques : bourses d'excellence et bourses de haute technologie pour leur intégration dans les équipes francophones, diffusion de livres et de revues.

LE FONDS INTERNATIONAL DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE

- Un instrument essentiel de la coopération interuniversitaire
- Outil associatif de l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, le FICU répond aux besoins et aux demandes des institutions membres de l'AUPELF-UREF qui ont entière liberté d'identifier et d'exprimer leurs besoins et leurs projets.
- Il apporte en priorité son appui aux institutions les plus défavorisées.

Une présence forte en Amérique du Nord, notamment grâce à :

1. son Siège et au Bureau Amérique du Nord, situés à Montréal.
2. une participation des universités francophones du Québec et du Canada aux instances de l'AUPELF-UREF.
3. un engagement des enseignants et des chercheurs francophones de l'Amérique du Nord dans les programmes de l'UREF et du FICU.
4. une mobilité importante de boursiers entre les universités francophones du Québec et du Canada et celles de la francophonie internationale avec le soutien des bourses de l'AUPELF.
5. une visibilité assurée par les revues et ouvrages de la collection «Universités francophones» et par la diffusion du magazine scientifique «Connaissance de la science» par TV5 Québec - Canada.

DIRECTION GÉNÉRALE-RECTORAT

B.P. 400, succ. Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
CANADA H3S 2S7
Téléphone: (514) 343-6630
Télécopieur: (514) 343-2107

BUREAU AFRIQUE

B.P. 10017 Liberté
Dakar, SÉNÉGAL

BUREAU AFRIQUE CENTRALE

Université de Yaoundé I
Faculté des Lettres
et Sciences humaines
B.P. 337
Yaoundé, CAMEROUN

BUREAU AMÉRIQUE DU NORD

B.P. 400, succ. Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
CANADA H3S 2S7

BUREAU ASIE DU SUD-EST

Université de Hanoi
21, rue Lê Thanh Tông
Hanoi, VIETNAM

ANTENNE À HO CHI MINH VILLE

12, rue Dinh Tien Hoang
1^{er} arrondissement
Ho Chi Minh Ville, VIETNAM

ANTENNE À PHNOM PENH

Rue de la Croix rouge Khmer
Phnom Penh, CAMBODGE

BUREAU CARAÏBE

B.P. 15185
Pétion-Ville, HAÏTI

BUREAU EUROPE

4, place de la Sorbonne
75005 Paris, FRANCE

DÉLÉGATION CHARGÉE DES RELATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE

1, rue de la Pépinière
1000, Bruxelles
BELGIQUE

BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

1, rue Shitu Magureanu, 70626
Bucarest, ROUMANIE

BUREAU MONDE ARABE

Cité Bounoure
Villa F, rue de Damas
Beyrouth, LIBAN

BUREAU Océan Indien

B.P. 8349
Tsaralalana
Antananarivo 101
MADAGASCAR



LE MOIS DES FAMILLES
Commencez à payer dans
Aucun comptant
Aucun paiement
Aucun intérêt
Le 12 mars 1996*
sur tout la marchandise

GAGNEZ **
 des bons d'achats
 de 1000\$, 100\$ ou 50\$
 Écoutez CHRC 800 **CHOI** à 8 heures 10
 98.1 FM tous les matins de lundi au vendredi



Jaymar.

1139\$

CAUSEUSE EN CUIR

causeuse: 1 139\$
 fauteuil: 849\$
 sofa: 1 329\$

**QUALITÉ
 SERVICE
 GARANTIE**



CAUSEUSE **Jaymar.** **939\$** **FAUTEUIL** **Jaymar.** **799\$** **SOFA** **Jaymar.** **1199\$**
CUIR **CUIR** **CUIR**

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
 ** Règlements en magasin.
 Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

OUVERT LE DIMANCHE DE 12h à 17h
 sauf Pointe-au-Père

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

- LÉVIS:** 5720, boul. Etienne-Dallaire (418) 833-4511
- BEAUPORT:** 535, boul. Ste-Anne (418) 667-6282
- LES SAULES:** Carrefour Les Saules 5150, boul. l'Ormière (418) 871-4411
- TROIS-RIVIÈRES:** 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111
- POINTE-AU-PÈRE:** 822, boul. Ste-Anne (route 132) (418) 725-4411
- CHICOUTIMI:** 1990, boul. Talbot (418) 698-4411